

EN VUE DE CRÉER UNE SOCIÉTÉ MIXTE SPÉCIALISÉE



P.16

SONATRACH ET STREAM-FLO SIGNENT UN PROTOCOLE D'ENTENTE

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Mercredi 31 juillet 2024 - N°: 177 - Prix:10 DA

RÉDUCTION DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉDITS IMMOBILIERS

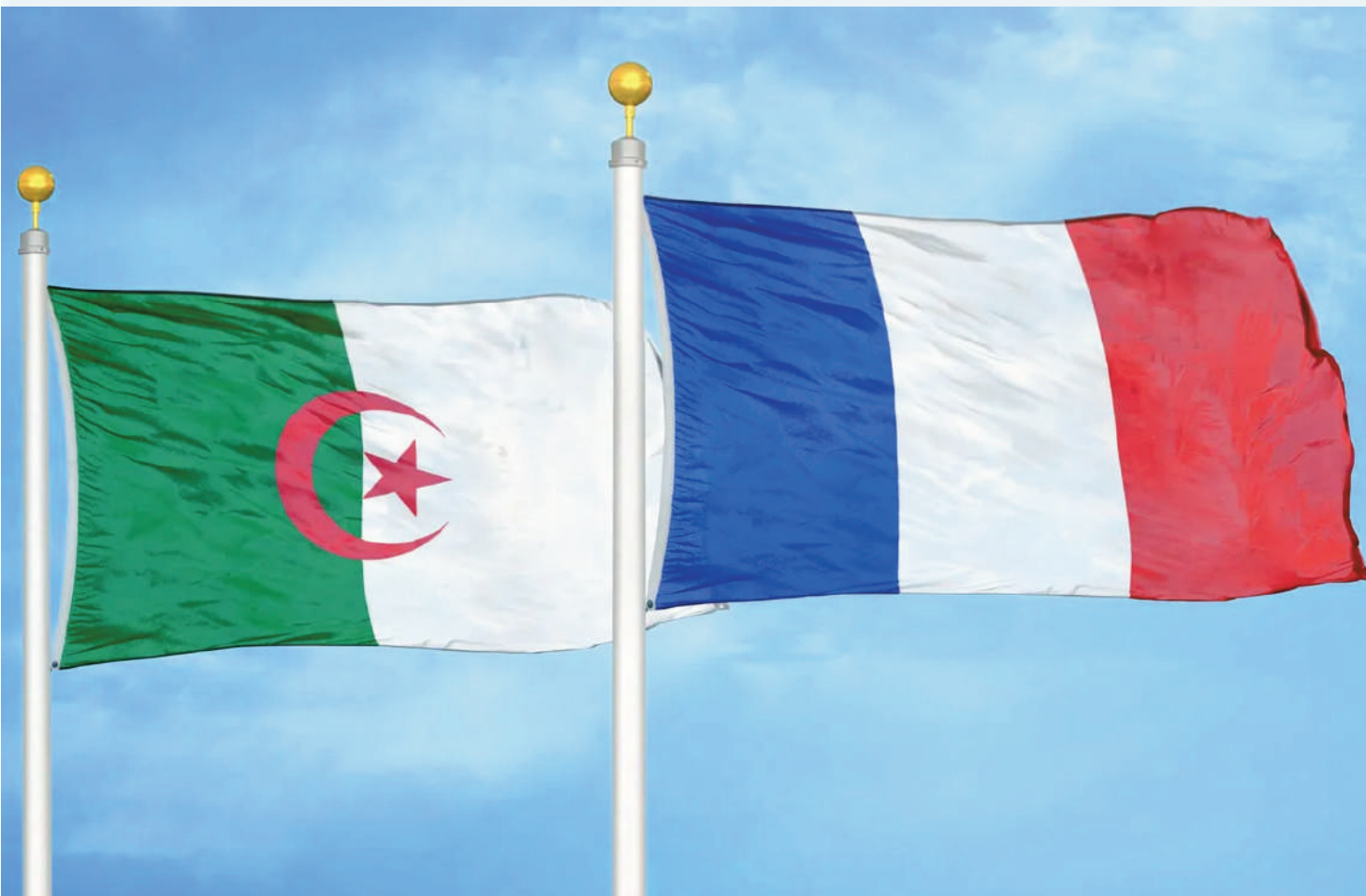


FAVORISER L'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

P.6

PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE AU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie retire son ambassadeur de France



■ *Le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat et la représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme "seule base" de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.*

P.3

PRATIQUE MÉDIATIQUE EN PRÉVISION DE LA PRÉSIDENTIELLE



LAAGAB SALUE L'INITIATIVE D'ÉLABORER UNE CHARTE D'ÉTHIQUE

P.2

ALGÉRIE-CHINE



LES ÉCHANGES COMMERCIAUX DÉPASSENT 10 MILLIARDS USD

P.2

CASH ASSURANCES



AUGMENTATION DU CAPITAL DE 15 À 20 MILLIARDS DE DINARS

P.16

PRATIQUE MÉDIATIQUE EN PRÉVISION DE LA PRÉSIDENTIELLE

Laagab salue l'initiative d'élaborer une charte d'éthique

Le ministre de la Communication, Mohamed Laagab, a salué lundi dernier à Alger l'initiative de l'Organisation nationale des journalistes algériens (ONJA) concernant l'élaboration d'une charte d'éthique de la pratique médiatique, en prévision de la présidentielle du 7 septembre prochain.

Présidant l'ouverture des travaux d'une conférence sur "La pratique médiatique lors des élections : engagements moraux et règles juridiques", organisée à l'initiative de l'ONJA au siège du ministère, M. Laagab s'est félicité de l'élaboration de la Charte d'éthique de la pratique médiatique, en prévision de la présidentielle du 7 septembre prochain. "C'est une initiative louable qui mérite tout le soutien", a-t-il affirmé, précisant "qu'il s'agit de la deuxième charte du genre après la Charte d'éthique de la presse sportive, initiée par l'Organisation des journalistes sportifs". Il a rappelé, dans ce contexte, que "les lois encadrant le secteur de la presse ont mentionné ces règles de déontologie", arguant que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) "a défini les engagements de la presse lors de l'élection présidentielle dans son arrêté N 17 du 15 juillet 2024". Le ministre a souligné que le rôle de l'ONJA, à l'instar d'autres organisations, est de "contribuer à l'organisation et à l'encadrement du secteur et de créer un espace de dialogue et de discussion pour les journalistes", rappelant l'appel du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux professionnels des médias à s'organiser, ce qui a été traduit, a-t-il dit, par "la création de nouveaux syndicats dans l'attente de l'activation de leur rôle et du renforcement de leur travail". M. Laagab a ajouté que son département ministériel accueille favorablement toutes les initia-

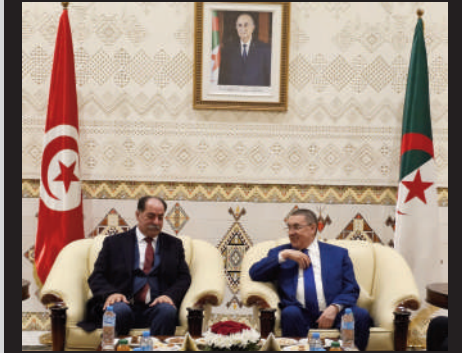


tives visant à "contribuer à la création d'une presse nationale professionnelle et efficace", exhortant les journalistes algériens à "adhérer aux syndicats arabes, africains et internationaux et à contribuer à la création de nouveaux syndicats régionaux" tout en œuvrant à "la mise en place d'un forum pour les journalistes algériens à l'étranger". Evoquant la conférence, le ministre a indiqué qu'elle faisait suite "aux conférences de forma-

tion organisées par le ministère au profit de près de 800 journalistes dans un court laps de temps". Quant à la campagne électorale de la présidentielle du 7 septembre, le ministre a insisté sur le respect du principe "d'objectivité lors de la couverture des activités des candidats à la prochaine élection tout en faisant montre d'équité et d'équilibre", soulignant que "les règles juridiques et éthiques sont contraignantes pour les médias publics

et privés". Pour sa part, le président de l'ONJA, Slimane Abdouche, a affirmé que l'organisation de cette conférence et l'élaboration d'une charte d'éthique de la pratique médiatique s'inscrivaient dans le cadre de "la contribution de la corporation de la presse nationale à l'accompagnement de l'événement et à la consécration du principe d'engagement et de responsabilité pour le journaliste algérien".

Coopération Merad reçoit son homologue tunisien



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a reçu, hier, à Alger, son homologue tunisien, Khaled Nouri, qui effectue une visite de travail en Algérie. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont examiné les questions d'intérêt commun, notamment la poursuite du développement des régions frontalières des deux pays. La visite du ministre tunisien de l'Intérieur en Algérie s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale.

Cérémonie d'investiture du nouveau président iranien Boughali y prend part



Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, prend part, hier, à Téhéran, à la cérémonie d'investiture du nouveau président de la République islamique d'Iran, M. Massoud Pezeshkian, indique un communiqué de l'institution parlementaire. La cérémonie d'investiture se tiendra en présence de chefs d'Etat et de Gouvernement et de leurs représentants de différents pays, précise le communiqué.

Accidents de la route 37 morts et 2059 blessés en une semaine

Trente-sept (37) personnes sont décédées



et 2059 autres ont été blessés dans des accidents de la route survenus durant la période du 21 au 27 juillet, à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya d'Oran avec cinq (05) décès recensés sur les lieux des accidents et 59 blessés, suite à 67 accidents de la circulation, précise la même source. Durant la même période, les secours de la Protection civile sont intervenus, pour l'extinction de 2176 incendies urbains, industriels et divers à Alger (235 incendies) Blida (132) et Constantine (114). En outre, s'agissant d'opérations diverses, 5671 interventions ont été effectuées, durant la même période, pour le sauvetage de 399 personnes en situation de danger et 5018 autres d'assistances diverses.

ALGÉRIE-CHINE

Les échanges commerciaux dépassent 10 milliards USD

L'ambassadeur de la République populaire de Chine à Alger, M. Li Jian, a indiqué que le partenariat stratégique global sino-algérien avait atteint de nouveaux sommets sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son homologue chinois, M. Xi Jinping. Lors d'une cérémonie organisée, lundi soir au siège de l'ambassade à Alger, à l'occasion de la célébration du 97e anniversaire de la fondation de l'Armée populaire de libération de Chine, M. Li Jian s'est félicité des nouveaux sommets atteints par le partenariat stratégique global entre les deux pays, rappelant que la Chine était l'un des principaux partenaires commerciaux de l'Algérie. En effet, les échanges commerciaux bilatéraux ont dépassé pour la première fois la barre des 10 milliards de dollars en 2023, la coopération sur des projets stratégiques tels que la ligne ferroviaire Gara Djebilet-Bechar progresse régulièrement et de nouveaux domaines tels que la



numérisation et les énergies nouvelles se développent, a précisé l'ambassadeur. Il a, par ailleurs, évoqué le soutien de son pays à la glorieuse Révolution du 1er Novembre, soulignant que les moudjahidines de la Guerre de libération "demeurent la fierté de

toute la nation algérienne et un symbole mémorial de l'amitié entre nos deux pays". Il a également salué le niveau de coopération entre l'Armée nationale populaire (ANP) et son homologue chinoise. Evoquant la cause palestinienne, l'ambassa-

teur chinois a affirmé que les efforts de Pékin pour mettre fin à la division et renforcer l'unité nationale palestinienne s'inscrivaient dans la continuité de l'événement de réconciliation des factions palestiniennes tenu sous l'égide de l'Algérie.

PRÉTENDU PLAN D'AUTONOMIE AU SAHARA OCCIDENTAL

L'Algérie retire son ambassadeur de France

■ **Le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat et la représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires, suite à la reconnaissance par la France du plan d'autonomie marocain comme "seule base" de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, a indiqué hier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.**

Le Gouvernement français a fini par donner sa caution franche et catégorique au fait colonial imposé au Sahara Occidental. Ce pas qu'aucun autre Gouvernement français avant lui n'avait cru devoir franchir, le Gouvernement actuel l'a fait avec beaucoup de légèreté et une grande désinvolture, sans en mesurer lucidement toutes les retombées potentielles", précise la même source. "En reconnaissant le plan d'autonomie marocain comme la seule base de règlement du conflit du Sahara Occidental dans le cadre de la prétendue souveraineté du Maroc, le Gouvernement français bafoue la légalité internationale, prend fait et cause pour la négation du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, se démarque de tous les efforts patients et persévérants déployés par les Nations Unies à l'effet de parachever la décolonisation du Sahara Occidental et manifeste une abdication des responsabilités particulières qu'il doit assumer, en toutes circonstances, comme membre permanent du Conseil de Sécurité", souligne le communiqué. En conséquence, "le Gouvernement algérien a décidé le retrait de son ambassadeur auprès de la République française avec effet immédiat. La représentation diplomatique algérienne en France est désormais du ressort d'un chargé d'affaires", ajoute la même source.

Soroeta Liceras : « Ce soutien est sans conséquences juridiques »

Le soutien apporté par la France au prétendu plan marocain d'autonomie pour le Sahara occidental est "une violation du droit international", a affirmé hier Juan Soroeta Liceras, maître de conférences en droit international et relations internationales, soutenant que cette décision du gouvernement français est de "nature politique" et "sans conséquences juridiques". "La décision du gouvernement français de reconnaître l'autonomie sous la



prétendue souveraineté marocaine comme unique solution au conflit au Sahara occidental constitue l'affirmation que la France nie le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. En clair, la France viole le droit international", a-t-il déclaré à l'APS. Selon ce juriste, également président de l'association internationale pour l'observation des droits de l'homme, le soutien de la France au plan d'autonomie proposé par le Maroc en 2007, "n'aura aucun effet juridique" et que ce genre de déclarations est "de nature politique sans conséquences juridiques". "Le Sahara occidental reste un territoire en attente de décolonisation, quelle que soit la volonté ou l'intention des autres Etats. Ni la France ni un autre pays ne peut conclure d'accords qui violent le droit international, car il pourrait alors être

poursuivi devant des Cours pour avoir engagé sa responsabilité internationale", a-t-il expliqué. En effet, la nature juridique du conflit au Sahara occidental en tant que question de décolonisation a été constamment réaffirmée par les résolutions pertinentes de l'ONU, qui ont toutes confirmé et entériné le droit légitime du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination. En plus, dans un avis consultatif rendu en 1975, la Cour internationale de Justice (CIJ) a conclu, sans aucune ambiguïté, qu'il n'y avait aucun lien juridique de quelque nature que ce soit entre le Sahara occidental et le Maroc, qui pourrait affecter la mise en œuvre de la résolution 1514 de l'ONU, confirmant, ainsi, le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination par l'expression libre et authentique de sa volonté. Il a rappelé, à ce

titre, que le plan de paix négocié par le Maroc et le Front Polisario en 1991, prévoit l'organisation d'un référendum au cours duquel il sera demandé à la population si elle souhaitait que le Sahara occidental fasse partie du Maroc ou devienne un Etat indépendant. "Tout type d'autonomie équivaut à une intégration. Soutenir l'autonomie signifie soutenir l'intégration du Sahara occidental au Maroc. Autrement dit, rejeter le droit à l'autodétermination et soutenir l'occupation militaire", a-t-il averti. "La France, comme l'Espagne, sont victimes depuis de nombreuses années d'un chantage exercé par le Maroc, qui agit comme un Etat mafieux", a-t-il ajouté. Ce spécialiste des relations internationales affirme que l'utilisation par le Maroc du logiciel d'espionnage Pegasus peut également expliquer le

changement de position par rapport au conflit au Sahara occidental. Ce programme est utilisé par le Maroc pour "faire chanter les politiciens espagnols et français", a-t-il soutenu, soulignant la nécessité de "prendre en compte" cet aspect pour "comprendre la nature globale du conflit". Commentant la réaction de l'Algérie qui a exprimé, jeudi, sa "profonde désapprobation" de la décision "inattendue, inopportune et contre-productive" de la France d'apporter son soutien au plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental, ce juriste espagnol qualifie cette réaction d'"irréprochable", relevant que sur le plan juridique, le cas du conflit au Sahara occidental est similaire à celui de la Palestine.

R. N.

FÉDÉRATION DES JOURNALISTES SOLIDAIRES AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI Condamnation avec la plus grande vigueur

La fédération internationale des Journalistes solidaires avec le peuple sahraoui a condamné lundi dernier avec "la plus grande vigueur" la décision du gouvernement français d'apporter son soutien "au prétendu plan d'autonomie" proposé par le Maroc pour le Sahara occidental, inscrit sur la liste de l'ONU des territoires non autonomes depuis 1963. "La Fédération internationale des Journalistes solidaires avec le peuple sahraoui condamne avec la plus grande vigueur la décision de la France d'apporter son soutien au prétendu plan d'autonomie défendu par le Maroc pour le Sahara occidental", a-t-elle écrit dans un communiqué. La Fédération souligne, à ce propos, que la décision de la France "va à l'encontre des résolutions des Nations unies", affirmant qu'elle est "doublement condamnable" dans la mesure où "elle émane d'un pays membre du Conseil de sécurité qui viole ainsi la légalité internationale et cautionne un fait accompli colonial, celui du



Maroc sur le territoire du Sahara occidental, pourtant déclaré par les Nations

unies territoire non autonome". Elle a exprimé, dans ce contexte, sa "profonde

déception" à l'égard de l'Etat français qui "se met à contre-courant de l'histoire et tourne le dos au processus de paix enclenché il y a de cela plusieurs décennies". La Fédération appelle, à ce titre, "l'ensemble des journalistes à travers le monde entier et en France en particulier à éclairer objectivement l'opinion internationale sur la réalité de la question du Sahara occidental, celle d'un territoire colonisé dont sa population exilée et ses ressources naturelles spoliées par l'occupant marocain". "Les journalistes français et toutes les bonnes volontés parmi la société française ainsi que les acteurs de la société civile française épris des valeurs de liberté et de justice, de valeurs humaines et universelles sont interpellés ici, et à ce moment bien précis, pour se mettre du bon côté de l'histoire et s'inspirer des idéaux de leurs aînés qui avaient, à leurs époques, condamné et lutté contre la politique de la France coloniale", a-t-elle plaidé.

APS

LES INTOXICATIONS ALIMENTAIRES EN ÉTÉ

Une menace sous-estimée

L'été est une saison synonyme de festivités, de réunions familiales et de moments de détente. Cependant, il apporte également son lot de dangers invisibles, notamment les intoxications alimentaires. Récemment, trente-quatre cas d'intoxication alimentaire, impliquant des enfants et des adultes, ont été signalés à Djermane, à l'est d'El Eulma. Les victimes ont consommé des gâteaux servis lors d'une fête, ce qui a mis en lumière les risques accrus de toxi-infections alimentaires pendant les mois chauds.

La chaleur estivale crée un environnement propice à la prolifération des bactéries et autres agents pathogènes dans les aliments. Lors de l'incident à Djermane, les gâteaux incriminés avaient été laissés dans le coffre d'une voiture sous un soleil de plomb pendant plus de quatre heures avant d'être servis aux invités. Cette situation est typique des erreurs courantes qui conduisent à des intoxications alimentaires. Les spécialistes ne cessent de le rappeler. Les aliments périssables laissés à des températures élevées pendant de longues périodes deviennent rapidement un terrain fertile pour les bactéries comme la Salmonella, l'E. coli et le Staphylococcus aureus. Quant aux symptômes d'une intoxication alimentaire, ils apparaissent généralement quelques heures après la consommation de l'aliment contaminé. Ils peuvent inclure des nausées, des vomissements, des diarrhées, des douleurs abdominales et parfois de la fièvre. Chez les personnes vulnérables, comme les enfants, les personnes âgées et les individus ayant des systèmes immunitaires affaiblis, ces symptômes peuvent être particulièrement sévères, entraînant parfois des hospitalisations. C'est pourquoi, l'incident de Djermane rappelle les dangers des intoxications alimentaires en été et souligne l'importance de la prudence et des bonnes pratiques d'hygiène alimentaire. En respectant ces mesures, il est possible de profiter des plaisirs de la saison estivale tout en protégeant sa santé et celle des proches. La vigilance est de mise pour éviter que des moments de fête ne se transforment en cauchemars sanitaires.

Un phénomène alarmant

En Algérie, les intoxications alimentaires représentent un problème de santé publique majeur, avec entre 2 000 et 5 000 cas enregistrés annuellement. La majorité de ces incidents surviennent lors des rassemblements familiaux et des fêtes de mariage, où les conditions de préparation et de conservation des aliments sont souvent moins rigoureuses. Un rapport détaillé du ministère du Commerce met en lumière les produits les plus souvent à l'origine de ces intoxications, offrant un aperçu crucial des pratiques alimentaires à risque dans le pays. Selon le rapport, les plats variés sont les principaux responsables des intoxications alimentaires, représentant 41% des cas. Cette catégorie inclut une diversité de préparations qui, en raison de leur complexité et de la manipulation fréquente, sont particulièrement susceptibles de contamination. Les gâteaux et les glaces suivent avec un taux de 22%, souvent en raison de la mauvaise conservation des produits laitiers et des œufs utilisés dans leur préparation. Les viandes rouges et blanches, ainsi que leurs dérivés tels que le pâté et la merguez, représentent 13,5% des cas. Ces produits, s'ils ne sont pas cuits à des températures appropriées ou s'ils sont mal stockés, peuvent devenir des vecteurs de bactéries pathogènes. L'eau et les boissons, bien que représentant un plus faible pourcentage



reste (3,7%), restent une source non négligeable d'infections, souvent dues à la contamination bactérienne ou chimique. Le lait non pasteurisé et ses dérivés causent 3,4% des intoxications, soulignant les dangers liés à la consommation de produits laitiers non traités. Les poissons, bien que représentant seulement 1,4% des cas, nécessitent également une attention particulière en raison de leur susceptibilité à la contamination par des bactéries et des toxines marines. Enfin, 14,9% des cas sont attribués à des produits de source inconnue, ce qui démontre la nécessité d'une traçabilité améliorée des aliments. Tout le monde s'accorde à dire que les intoxications alimentaires en Algérie constituent un défi de santé publique important, exacerbé par des pratiques alimentaires à risque lors des rassemblements familiaux et des fêtes de mariage. La diversité des produits impliqués dans ces intoxications souligne la nécessité d'une vigilance accrue et d'une meilleure éducation sur les pratiques de sécurité alimentaire. En adoptant des mesures préventives et en renforçant les contrôles sanitaires, il est possible de réduire le nombre de cas et de protéger la santé de la population.

Le rôle crucial du mouvement associatif

Si les autorités sanitaires jouent un rôle central dans la prévention et la gestion des intoxications alimentaires, les associations de protection des consommateurs, telles que l'Association de protection et d'orientation du consommateur (Apoce), sont également des acteurs essentiels dans ce domaine. Le travail de sensibilisation et d'éducation qu'elles effectuent chaque année est indispensable pour réduire les risques liés aux pratiques alimentaires inadéquates. En effet, depuis des années, l'Apoce s'efforce de sensibiliser à la fois les citoyens et les commerçants sur les dangers liés à l'exposition des produits consommables à l'air et au soleil. Les boissons gazeuses, les eaux minérales et les jus en bouteilles en plastique sont particulièrement à risque. Sous l'effet de la chaleur, ces produits peuvent subir des altérations chimiques, entraînant des risques pour la santé des consommateurs. L'association enseigne également les mesures de conservation des produits périssables, comme le lait, les fromages et certaines conserves. La bonne conservation de ces aliments est cruciale pour prévenir

la prolifération des bactéries et autres agents pathogènes responsables des intoxications alimentaires. Il y va sans dire que les efforts de sensibilisation menés par l'Apoce ont un impact significatif sur la réduction des cas d'intoxication alimentaire. En informant et en éduquant le public, l'association contribue à une meilleure compréhension des risques et des mesures de prévention. Les commerçants, souvent en première ligne, sont également mieux préparés à assurer la sécurité alimentaire grâce à ces initiatives. L'engagement de l'Apoce et d'autres associations similaires est crucial pour compenser les lacunes dans la réglementation et l'inspection alimentaire. Leur travail complémentaire des efforts des autorités sanitaires, offrant une couche supplémentaire de protection pour les consommateurs algériens.

Les avertissements du ministère de la Santé

Face à l'augmentation des cas d'intoxications alimentaires, le ministère de la Santé en Algérie multiplie les mises en garde et les recommandations pour protéger la population. Les produits alimentaires exposés sur les trottoirs, notamment ceux contenant des œufs, de la mayonnaise et de la crème chantilly, représentent un risque particulièrement élevé. Pour réduire ces risques, le ministère insiste également sur l'importance de la cuisson et du réchauffement appropriés des ali-

ments avant leur consommation. Les aliments vendus en plein air, sur les trottoirs, sont souvent exposés à des conditions qui favorisent la prolifération des bactéries. Les œufs, la mayonnaise et la crème chantilly sont particulièrement sensibles aux températures élevées. Sous la chaleur, ces produits peuvent rapidement devenir des terrains fertiles pour des bactéries dangereuses comme la Salmonella et la Listeria. Consommer ces aliments sans précautions adéquates expose les consommateurs à des risques sérieux d'intoxication alimentaire. Pour prévenir ces intoxications, le ministère de la Santé recommande plusieurs mesures clés. La sensibilisation du public aux dangers des intoxications alimentaires et aux mesures de prévention est d'une grande importance. Le ministère de la Santé, en collaboration avec des associations de protection des consommateurs comme l'Apoce, joue un rôle fondamental en informant les citoyens sur les bonnes pratiques alimentaires. Les campagnes de sensibilisation doivent être intensifiées, surtout durant les périodes de forte chaleur, pour garantir que les citoyens soient conscients des risques et des mesures de protection. Les mises en garde du ministère de la Santé sont essentielles pour réduire les cas d'intoxications alimentaires en Algérie. En évitant les produits exposés sur les trottoirs, en veillant à une cuisson et un réchauffement appropriés des aliments, et en adoptant des pratiques d'hygiène rigoureuses, les consommateurs peuvent protéger leur santé et celle de leurs proches. La vigilance et l'éducation sont les clés pour prévenir les intoxications alimentaires.

NUMÉRISATION DE LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Un pas vers l'avenir

La Bibliothèque nationale d'Alger vient de franchir une étape significative dans l'ère numérique en lançant son propre site web, accessible à l'adresse www.bibionat.dz. Grâce à cette initiative, les lecteurs et les chercheurs peuvent désormais accéder facilement au moteur de recherche de fonds de la bibliothèque, facilitant ainsi la consultation et la recherche de documents.

Cette démarche s'inscrit dans le cadre de la numérisation globale de la Bibliothèque nationale d'Alger, visant à moderniser et à démocratiser l'accès à la connaissance. Il faut noter que la numérisation des bibliothèques revêt une importance capitale pour plusieurs raisons. En premier, elle permet à un public plus large d'accéder aux ressources de la bibliothèque, indépendamment de leur localisation géographique. Cela est particulièrement bénéfique pour les personnes vivant dans des régions éloignées ou ayant des difficultés à se déplacer. Par exemple, la Bibliothèque du Congrès aux États-Unis a numérisé des millions de documents, rendant accessibles des œuvres littéraires, historiques et scientifiques à un public mondial. Ensuite, elle contribue à la conservation des documents fragiles ou anciens, en les protégeant de l'usure physique. Les copies numériques peuvent être consultées sans risque de détérioration des originaux. La British Library a numérisé une grande partie de ses collections rares et précieuses, assurant ainsi leur préservation pour les générations futures. De par le monde, les bibliothèques numériques facilitent le partage des ressources entre les institutions du



monde entier. Les chercheurs et les étudiants peuvent ainsi accéder à une vaste gamme de documents sans les contraintes des frontières physiques. La Bibliothèque nationale de France (BnF) a mis en ligne des milliers de manuscrits et d'ou-

vrages anciens, disponibles pour tous via son portail Gallica. Les moteurs de recherche de fonds numérisés permettent des recherches plus rapides et plus précises. Les utilisateurs peuvent trouver rapidement les informations dont ils ont

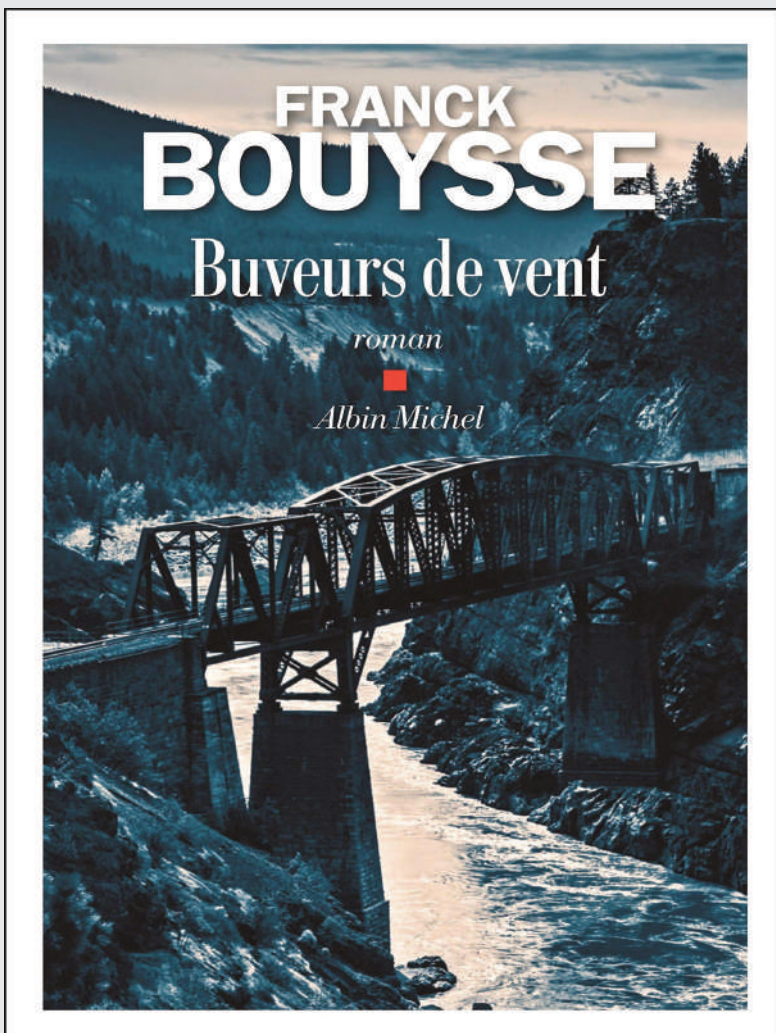
besoin grâce à des fonctionnalités avancées de recherche. Google Books, par exemple, permet de rechercher des millions de livres à travers des mots-clés, des phrases et des sujets spécifiques. En rendant les ressources accessibles à tous,

la numérisation contribue à réduire les inégalités dans l'accès à l'information et à la connaissance. La World Digital Library, une initiative de l'UNESCO et de la Bibliothèque du Congrès, vise à mettre en ligne des documents provenant de bibliothèques et d'institutions culturelles du monde entier, favorisant ainsi l'accès universel à la connaissance. La plus grande bibliothèque du monde, située à Washington D.C., a numérisé des millions de documents, y compris des livres rares, des photographies et des enregistrements sonores. Son site web permet aux utilisateurs de parcourir ces collections et d'accéder à des ressources éducatives. La numérisation de la Bibliothèque nationale d'Alger, via le lancement de son site web, est une avancée majeure qui s'inscrit dans une tendance globale de modernisation des bibliothèques. En facilitant l'accès à la connaissance, en préservant les documents, en favorisant le partage des ressources et en promouvant l'inclusion, la numérisation transforme le paysage des bibliothèques et enrichit l'expérience des utilisateurs. La Bibliothèque nationale d'Alger se positionne ainsi en pionnière, assurant la pérennité et la diffusion de la richesse culturelle et intellectuelle de l'Algérie pour les générations futures.

R.C

A LIRE, «BUVEURS DE VENT» DE FRANCK BOUYSSSE Une épopée littéraire du monde rural

«Buveurs de vent», le dernier roman de Franck Bouysse, plonge les lecteurs dans un univers où la nature sauvage et l'humanité brute se rencontrent dans une symphonie de poésie et de violence. Bouysse, connu pour ses récits empreints d'une profonde sensibilité et d'un sens aigu de la narration, offre ici une œuvre magistrale qui résonne comme un hommage au monde rural et à ses habitants. Le roman se déroule dans un coin reculé de la campagne française, un lieu où le temps semble s'être arrêté et où les traditions perdurent malgré les assauts du modernisme. «Buveurs de vent» raconte l'histoire de quatre frères et sœurs, Marc, Matthieu, Mabel et Luc, qui vivent sous le joug d'un patriarche tyrannique, Charlemagne. Ce dernier règne sur la vallée comme un seigneur féodal, imposant sa loi et sa volonté à tous. Chaque enfant rêve de liberté et de rébellion, mais c'est à travers leurs expériences, leurs espoirs et leurs désillusions que Bouysse tisse une trame narrative riche et complexe. Marc, le taciturne, Matthieu, le fougueux, Mabel, la résistante, et Luc, le fragile, incarnent chacun une facette de la résistance à l'oppression, dessinant un portrait poignant de la lutte humaine pour l'émancipation. Franck Bouysse déploie une écriture d'une rare intensité, mêlant lyrisme et réalisme avec une maîtrise époustouflante. Ses descriptions de la nature, omniprésentes dans le roman, sont d'une beauté saisissante, offrant une toile de fond majestueuse aux drames humains qui se jouent. La vallée, avec ses montagnes, ses rivières et ses forêts, devient presque un personnage à part entière, reflet des tourments et des espoirs des protagonistes. L'auteur excelle à capturer les nuances de l'âme humaine, explorant les thèmes de la liberté, de la vengeance, de l'amour et de la survie avec une profondeur qui laisse le lecteur marqué à jamais. Chaque page résonne d'une vérité crue, chaque dialogue est imprégné de l'essence même des personnages, rendant l'expérience de lecture à la fois immersive et bouleversante. «Buveurs de vent» est aussi un roman social et politique, une critique subtile mais acerbe des dynamiques de pouvoir et de domination. À travers le personnage de Charlemagne, Bouysse dénonce l'abus de pouvoir et l'injustice, tout en célébrant la force indomptable de



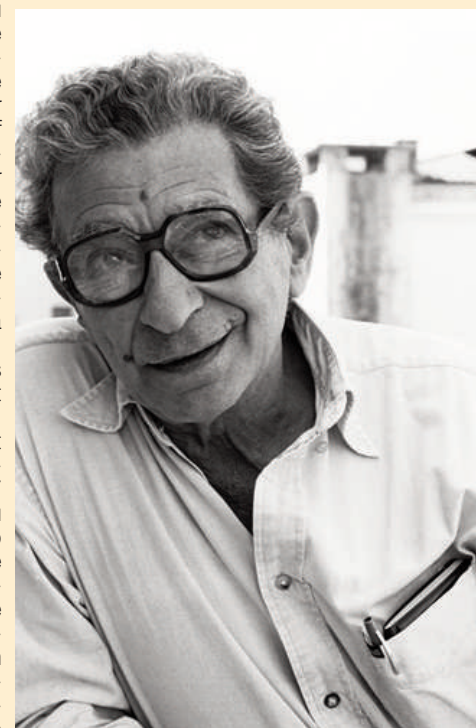
ceux qui se battent pour leur dignité et leur liberté. Les quatre frères et sœurs, par leur résistance et leur quête de justice, incarnent une forme de rébellion contre l'ordre établi, un appel à la solidarité et à la lutte collective. Le roman résonne ainsi comme une allégorie de la résistance face à l'oppression, un écho aux luttes contemporaines pour l'égalité et la justice. «Buveurs de vent» est une

œuvre magistrale, un roman qui transcende les genres pour offrir une exploration profonde et émouvante de la condition humaine. Franck Bouysse confirme ici son talent exceptionnel de conteur, capable de capturer l'essence de la vie dans toute sa complexité et sa beauté. Ce livre est un témoignage puissant de la capacité de l'homme à se relever face à l'adversité.

R.C

Hommage à Youssef Chahine : La Cinémathèque d'Alger célèbre un pionnier du Cinéma arabe

À l'occasion du 16e anniversaire du décès du réalisateur, scénariste et producteur égyptien Youssef Chahine, la Cinémathèque d'Alger organise un cycle cinématographique en hommage à cette figure emblématique du cinéma mondial. Ce cycle, qui se tient depuis le 27 juillet jusqu'au 1er août, célèbre la vie et l'œuvre de Chahine, décédé le 27 juillet 2008 au Caire. Le coup d'envoi de ce cycle cinématographique a été marqué par la projection du film égyptien historique «Jamila l'Algérienne». Réalisé par Youssef Chahine et écrit par Abd al-Rahman, Ali al Zarqani et Naguib Mahfouz, ce film est sorti en 1958 et demeure une œuvre majeure du cinéma arabe et mondial. «Jamila l'Algérienne» retrace l'histoire de Djamilia Bouhired, une héroïne de la révolution algérienne, et met en lumière son rôle crucial dans la lutte contre l'occupation française. «Jamila l'Algérienne» est bien plus qu'un simple film historique. Il s'agit d'un témoignage poignant de la résistance et du courage du peuple algérien durant la guerre d'indépendance. En racontant l'histoire de Jamila Bouhired, le film célèbre non seulement une femme révolutionnaire importante, mais il donne également une voix à la lutte collective des Algériens pour la liberté et la justice. La commémoration du 16e anniversaire du décès de Youssef Chahine à la Cinémathèque d'Alger est un hommage approprié à un réalisateur dont l'œuvre a marqué l'histoire du cinéma. À travers la projection de films emblématiques, cet événement met en lumière l'héritage durable de Chahine et son impact sur la culture cinématographique. Ce cycle cinématographique est une célébration de l'art, de la mémoire et de la lutte pour la liberté, rappelant l'importance de préserver et de valoriser notre patrimoine culturel.



RÉDUCTION DES TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉDITS IMMOBILIERS

Favoriser l'accès à la propriété

Le récent Décret exécutif no 24-232, publié au Journal officiel n 49, marque un tournant significatif dans le secteur immobilier algérien. Ce décret annonce la réduction des taux d'intérêt et des ratios de marge bénéficiaire sur les crédits immobiliers accordés par les banques et les institutions financières. Cette mesure vise à rendre l'accès à la propriété plus abordable pour les citoyens, notamment dans les régions du Sud et des Hauts plateaux.

Mehdi Bouchetara, enseignant universitaire, a salué cette initiative, affirmant qu'elle constitue un soutien notable pour le secteur immobilier en Algérie. En réduisant les taux d'intérêt et les marges bénéficiaires sur les prêts immobiliers, le gouvernement démontre son engagement à soutenir les ménages à revenus modestes et moyens. Les réductions de taux, allant jusqu'à 5 % pour les ménages à revenus modestes et jusqu'à 3 % pour ceux ayant des revenus plus élevés, illustrent cet effort. Cette démarche est perçue comme une volonté de faciliter l'accès à la propriété pour un plus grand nombre de citoyens, en particulier ceux qui rencontrent des difficultés financières. La réduction des taux d'intérêt et des marges bénéficiaires sur les crédits immobiliers aura plusieurs impacts positifs sur l'économie et la société algériennes. D'abord, la stimulation du marché immobilier : En rendant les prêts immobiliers plus abordables, cette mesure encouragera davantage de citoyens à investir dans l'immobilier. Cela pourrait entraîner une augmentation des transactions immobilières et une revitalisation du marché. L'autre objectif, porte sur l'amélioration des conditions de vie. En facilitant l'accès à la propriété, cette décision, contribuera à améliorer les conditions de vie des ménages algériens. Posséder un logement offre une stabilité financière et un sentiment de sécurité, ce qui est crucial pour le bien-être des familles. Soutien aux régions du Sud et des Hauts plateaux : Ces ré-



gions, souvent moins développées économiquement, bénéficieront particulièrement de cette initiative. La réduction des taux d'intérêt et des marges bénéficiaires rendra l'achat de biens immobiliers plus accessible, favorisant ainsi le développement régional. Cette initiative s'inscrit dans une série de réformes visant à améliorer le secteur financier et immobilier en Algérie. En ren-

dant les crédits immobiliers plus abordables, le gouvernement algérien prend des mesures concrètes pour répondre aux besoins de logement de sa population et pour stimuler l'économie nationale. Les réductions de taux d'intérêt et de marges bénéficiaires témoignent d'un engagement fort envers les citoyens à revenus modestes et moyens. En facilitant l'accès à la

propriété, le décret exécutif no 24-232 ouvre la voie à une amélioration significative des conditions de vie pour de nombreux Algériens, tout en soutenant le développement économique et social du pays. Cette mesure pourrait également servir de modèle pour d'autres initiatives visant à rendre les services financiers plus accessibles et équitables pour tous les citoyens. **R.E**

Économie américaine Le grand déphasage des années Biden

Le mandat du président sortant est un succès économique, selon les chiffres macroéconomiques. La majorité des Américains a une autre perception : ils parlent d'une nette dégradation de leur niveau de vie. Ce décalage risque d'être au cœur de la prochaine campagne présidentielle. Chacun y est allé de son hommage. Joe Biden avait à peine annoncé dimanche 21 juillet qu'il renonçait à se représenter à la présidentielle que tous les élus démocrates se sont bousculés pour saluer son action présidentielle pendant ces quatre ans. « Un bilan hors norme », « impressionnant », « un des meilleurs du Parti démocrate », s'exprimaient de souligner les uns et les autres. Le bilan économique des près de quatre ans de mandat de Joe Biden est loin d'être mauvais, selon les experts. Le taux de chômage est bas, la croissance a été solide et les marchés financiers ont bien progressé. L'inflation a certes été haute à un moment donné mais elle a pu être contenue. Aujourd'hui, la progression des salaires est plus forte que l'envolée des prix. La perception des citoyens américains reste pourtant indépendante des chiffres. Le ressenti des électeurs est toujours négatif alors même que l'économie va bien. Pour expliquer ce phénomène, plusieurs hypothèses sont émises. Tout d'abord, les médias parleraient toujours de l'économie en termes alarmistes, ce qui aurait des répercussions sur la morosité des Américains. Autre théorie appuyée par des recherches, les liens entre les thèses complotistes, de plus en plus présentes, et l'économie. En résumé, plus une personne croit aux théories complotistes, plus sa perception de l'économie est négative.

FRANCE

Les entreprises en difficulté, des emplois menacés

Dans de nombreux secteurs, les annonces de défaillances se multiplient, avec des centaines d'emplois menacés. Une situation provoquée par la baisse de la demande et les difficultés à rembourser les aides versées par l'Etat durant la pandémie. C'est une liste inquiétante, qui s'allonge jour après jour, à bas bruit. Caddie, l'ancien numéro un mondial du chariot de supermarché, est placé en liquidation judiciaire – 108 emplois sont menacés à Dettwiller (Bas-Rhin). Bosch, l'équipementier automobile, va fermer son usine de Mondeville (Calvados) en 2026, faute de repreneur – 413 salariés sont concernés. Valeo,

autre grand nom de la sous-traitance automobile, se sépare de ses sites de L'Isle-d'Abeau (Isère) et de La Suze-sur-Sarthe (Sarthe) ainsi que de son centre de recherche de La Verrière (Yvelines) – 1 000 emplois sont en jeu. Bolton Food ferme sa dernière usine Saupiquet à Quimper – 155 salariés sont menacés. Mais il y a aussi Metalliance, le fabricant d'engins de maintenance basé à Saint-Vallier (Saône-et-Loire), 180 salariés, lui aussi en redressement judiciaire. Comme le papetier Stenpa et ses 130 salariés à Stenay (Meuse), ou l'usine pharmaceutique Recipharm à Monts (Indre-et-Loire), 222 emplois, sous la menace d'une fermeture... Ces dernières semaines, les nuages s'amoncellent

au-dessus de l'économie et des entreprises françaises. Dans de nombreux secteurs, les annonces de fermeture, de mises en liquidation judiciaire ou de délocalisations se multiplient. Selon l'observatoire du groupe Banques populaires Caisses d'épargne (BPCE), 16 405 entreprises se sont retrouvées en situation de défaillance au deuxième trimestre. Le groupe Altarea, spécialisé dans les données sur les entreprises, a comptabilisé, lui, 16 371 défaillances sur la même période, en hausse de 23 % en un an. Parmi les secteurs particulièrement touchés figurent l'industrie manufacturière et surtout la construction, frappée par la crise profonde du logement

DÉCOUVERT PAR LES TRAVAILLISTES BRITANNIQUES

Un « trou » de 22 milliards de livres dans les finances publiques

Face à l'ampleur du déficit public, la chancelière de l'Echiquier, Rachel Reeves, a annoncé, lundi 29 juillet, des coupes budgétaires et des hausses d'impôts. A la City de Londres, on s'organise déjà pour y échapper. Le ton est grave, la colère qui bout juste sous la surface est évidente. « A mon arrivée au ministère des finances il y a trois semaines, il est devenu apparent qu'il y avait des choses que je ne savais pas, des choses que le parti [précédemment] au pouvoir [le Parti conservateur] a couvertes », a déclaré la nouvelle chancelière de l'Echiquier, Rachel Reeves, devant la Chambre des communes, lundi 29 juillet. La travailliste évoque le « trou » de 22 milliards de livres (26,1 milliards d'euros) qu'elle a découvert dans le budget de l'Etat, laissé par les Tories, au pouvoir depuis 2010.

Rien que dans le domaine de la prise en charge des demandeurs l'asile, les dépenses étaient de 6,4 milliards de livres de plus qu'attendu. La ministre, première femme à occuper ce poste, a aussitôt détaillé les mesures « urgentes et nécessaires » qu'elle compte mettre en œuvre pour combler ce déficit, soit 5,5 milliards de livres à trouver en 2024 et plus de 8 milliards en 2025. Elle va annuler certains projets d'infrastructure, dont un tunnel d'un coût de 1,7 milliard de livres à proximité du site néolithique de Stonehenge, ainsi que des investissements dans les systèmes routier et hospitalier. Elle va également mettre en veille un projet de réforme du baccalauréat, réduire les subventions énergétiques pour les seniors et renoncer à la vente des actions de l'Etat dans la banque NatWest.



INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Aoun : «Bouira est un pôle industriel par excellence»

La wilaya de Bouira est devenue «un pôle industriel par excellence» grâce à l'ouverture de trois complexes de l'industrie pharmaceutique dans la zone d'Oued El Bardi, a déclaré le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, au cours de sa visite dans cette wilaya du centre du pays.

S'exprimant lors d'un point de presse tenu en marge de sa visite à Bouira, le ministre a mis en valeur les efforts consentis en matière d'accompagnement des investissements pour la réalisation de trois complexes de l'industrie pharmaceutique à savoir «Biopharm, Mag Pharm, et Rosas pharm», tous inaugurés, hier lundi, par M. Aoun en compagnie du ministre de l'Education nationale, Abdelhakim Belaabed.

«Cette visite nous a permis de voir de près les grandes réalisations que connaît le secteur de l'industrie dans cette wilaya, qui est devenue un pôle industriel par excellence grâce à la réalisation et l'inauguration de ces unités qui produisent et fabriquent des médicaments utiles pour la prise en charge des malades», a déclaré à la presse M. Aoun.

Il a réaffirmé, par la même, la volonté de son département à œuvrer davantage pour le renforcement de l'industrie pharmaceutique afin de couvrir les besoins le marché national en produits pharmaceutiques et en médicaments.

A cet effet, M. Aoun a incité les investisseurs à s'intéresser à la production de médicaments anti-cancer, car, a-t-il dit, «le chal-

lenge d'aujourd'hui est de produire des médicaments pour alléger les souffrances des cancéreux, ainsi que celles des diabétiques à travers le pays».

«Cette vision s'inscrit dans le cadre du programme du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui insiste sur le renforcement de la production de médicaments et de traitements pour les malades atteints de cancer», a-t-il rappelé.

Pour renforcer le secteur de l'industrie pharmaceutique, M. Aoun a réitéré la nécessité de renforcer la coordination entre l'université et ces complexes afin de former davantage de pharmaciens spécialisés dans l'industrie de médicaments. «Le secteur a besoin d'une main d'œuvre spécialisée et qualifiée pour développer cette industrie», a encore insisté le ministre. Le complexe industriel Biopharm est implanté dans la zone industrielle de oued El Bardi sur une assiette de 52 hectares, dont 5000 m² réservés à la production des médicaments, selon les responsables du complexe. «Nous avons mis en place 5 lignes de production de médicaments pour une cinquantaine de produits de forme liquide», avait déclaré précédemment le PDG du groupe Biopharm, Abdewahid Kerrar.



Jijel Rénovation de l'éclairage public sur 70 km à Jijel

Un projet ambitieux de rénovation de l'éclairage public a été lancé dans la wilaya de Jijel, couvrant une distance de 70 km entre les communes d'El Aouana et d'El Milia.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des infrastructures locales et bénéficie d'une enveloppe budgétaire de 400 millions de dinars. Les travaux se déroulent le long de la route nationale N°43, visant à renforcer la sécurité et le confort des usagers. M. Lechhab a précisé que le projet de réfection de l'éclairage a été divisé en trois phases pour garantir une réalisation rapide. Il a également mentionné que le tronçon El Aouana-Jijel, qui avait été entamé mais non achevé par les services de la commune, sera entièrement repris. Par ailleurs, la section Jijel-El Mila, d'une longueur de 40 km, sera « totalement rénovée ». Pour assurer un éclairage de haute qualité, des lampes économes en énergie de type « LED » seront installées tout au long de ce tracé de 70 km. Cette initiative vise à améliorer le confort et la sécurité des usagers de la route.

Ain Témouchent Quinze personnes blessées dans un incendie

Quinze personnes ont été blessées dans un incendie déclenché, aux environs de 14h 30mn, à dans un immeuble dans la wilaya d'Ain Témouchent.

Selon la direction générale de la Protection civile (DGPC), « les sapeurs-pompiers sont intervenus à 14h30, pour éteindre un incendie qui s'est déclaré à l'intérieur d'un immeuble au rez-de-chaussée, composé de 4 étages, dans le quartier des 180 logements ». Selon la même source, les unités de la Protection civile ont réussi à empêcher l'incendie de se propager au reste de l'immeuble. Blessées et traumatisées, les victimes ont été évacuées au centre des urgences d'El Maleh. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité pour déterminer les circonstances de ce sinistre qui aurait pu coûter la vie aux victimes.

SALAMANDRE (MOSTAGANEM)

Réouverture du boulevard principal à la circulation automobile

Les autorités locales de la wilaya de Mostaganem ont répondu favorablement aux réclamations des commerçants et des restaurateurs de la Salamandre, ceux situés au niveau du front de mer, pour ce qui concerne la fermeture du boulevard principal et le réserver seulement aux piétons.

Ainsi, les autorités ont pris des mesures pour rétablir, le week-end qui vient de s'écouler, l'accès à ce boulevard aux automobiles, et ce, après plus de deux mois de fermeture. Initialement fermé en début de saison estivale pour être transformé en une corniche exclusivement piétonne, cette décision avait suscité de vives réactions parmi les commerçants et restaurateurs du front de mer. Ils avaient exprimé leur inquiétude quant à l'impact négatif sur leur activité commerciale, soulignant que la restriction de l'accès automobile avait considérablement réduit le nombre de clients fréquentant leur établissement. Après deux mois de réclamations et de plaidoyers auprès des autorités compétentes, les commerçants ont finalement remporté une victoire décisive.

Les discussions et négociations ont abouti à la réouverture du boulevard aux automobilistes, rétablissant ainsi l'accès direct aux commerces et restaurants situés le long de cette artère principale. Cette décision marque un tournant majeur



pour la communauté commerciale locale, soulignant l'importance du dialogue entre les commerçants et les autorités municipales pour parvenir à des solutions mutuellement bénéfiques. Elle démontre également l'engagement des autorités à répondre aux préoccupations légitimes des acteurs économiques locaux et à promouvoir un environnement commercial dynamique et prospère.

Les commerçants et restaurateurs expriment un soulagement palpable. Cette réouverture est non seulement une victoire pour les commerçants, mais aussi un exemple de la capacité de la communauté locale à surmonter les défis urbains tout en préservant l'intégrité et la vitalité de son tissu économique et social.

FONTAINE AÏN AL QODS À AÏN REGGADA (GUELMA)

Une affluence remarquable depuis sa mise en service

La fontaine publique Aïn Al Qods, à Aïn Reggada, commune située à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de la ville de Guelma, plus exactement en bordure de la RN20, qui traverse cette agglomération, et reliant Guelma à Constantine, connaît une affluence remarquable depuis sa mise en service. Une affluence de voyageurs certes, en cette période caniculaire, mais aussi pour la symbolique qu'elle porte. «Ce sont des hommes et des femmes de Aïn Reggada qui ont financé ce projet. Les dons ont été collectés dans tout le village. Chacun a donné ce qu'il a pu. Et voilà le résultat. C'est une fierté pour nous», a déclaré un habitant de cette ville, visible-

ment satisfait et convaincu des bienfaits de ce projet et de la symbolique qu'il porte. «La solidarité des habitants et l'adhésion à ce projet est une preuve que nous pouvons faire beaucoup de choses d'utilité publique», a ajouté notre interlocuteur venu lui aussi remplir quelques jerricans d'eau durant la soirée. Bien évidemment, une autre symbolique et pas des moindres caractérise cette fontaine, d'autant qu'elle a été construite à l'image de Qubbat As-Sakhrah ou le dôme du rocher, à ne pas confondre avec la mosquée Al Aqsa d'Al Qods en Palestine occupée.

En effet, les matériaux et le bon goût des concepteurs sont la particularité de cette belle

fontaine au dôme doré, qui ne passe pas inaperçue sur cette route très fréquentée de jour comme de nuit. Une fontaine en marbre blanc bien éclairée la nuit et dotée de faïences et de robinetteries choisies. Les deux drapeaux, algérien et palestinien, ont été incrustés sur les piliers, à l'entrée de la fontaine surplombée par l'inscription Aïn Al Qods en langue arabe. Notons enfin que la mise en service de cette fontaine publique à Aïn Reggada remonte au 7 mars 2024. «La période des grandes chaleurs risque de réduire le débit de l'eau dans les robinets», affirment des habitants. Nous l'aurons compris, il faudra prévoir une solution technique pour éviter l'assèchement.

MAROC

La forte répression submerge le Royaume

Décortiquant les 25 ans de règne de Mohamed VI, le journal espagnol "El Independiente" affirme que l'espoir suscité par son arrivée au pouvoir, en juillet 1999, a rapidement laissé place à une forte répression.

Dans un article intitulé "Mohamed VI: 25 ans de règne racontés par un journaliste d'investigation marocain", le quotidien espagnol revient, avec le journaliste Hicham Mansouri, sur son accession au trône, marquée d'abord par une volonté de rupture avec la brutalité caractéristique du précédent règne, puis par des années de plomb. En effet, cette "période de modernité" a tourné court, souligne le journal qui relève une recrudescence de la violation des droits et des libertés, la multiplication des procès à l'encontre des journalistes, des militants et de toutes les voix dissidentes jusqu'à étouffer tout contre-pouvoir. "La période 2014-2024 a mis fin à tout espoir", a déclaré au journal espagnol, ce journaliste marocain qui a souffert des mois de prison pour son travail et vit aujourd'hui en exil. "Sa biographie, faite de persécutions et de résistance, témoigne du manque de libertés publiques qui étouffe aujourd'hui ce pays", fait remarquer le quotidien espagnol. Dans son commentaire, le journaliste qualifie cette période de "l'ère des occasions manquées", déplorant "l'emprisonnement des



journalistes, de militants et de toutes voix dissidentes sous des accusations fabriquées de toutes pièces (sexe, blanchiment d'argent, viol ou trafic d'êtres humains), le discrédit des médias, ou encore "l'emprisonnement d'innocents comme Nasser Zefzafi (le leader du mouvement rifain arrêté en mai 2017 et condamné à 20 ans de prison) ou les militants de la cause palestinienne". Les symboles du régime du makhzen "apparaissent dans presque tous les scandales

et fuites, dénonce le journaliste, qui fait partie des dizaines de victimes marocaines de l'espionnage par Pegasus, un logiciel de fabrication sioniste, utilisé pour "persécuter et faire chanter les dissidents et surveiller les dirigeants étrangers". "Les grands projets inaugurés par le roi ont profité aux plus riches", regrette Hicham Mansouri qui cite, entre autres projets, le train à grande vitesse, le plan Azur et ses expropriations de résidences ou encore le plan vert qui "a

anéanti les petits agriculteurs". Le journaliste avance, dans ce contexte, qu'à cette période, des mouvements se produisent dans le nouvel appareil de l'Etat qui tire les ficelles au Maroc. Il explique au quotidien espagnol qu' "Entre 2008 et 2009, Himma a lancé son groupe devenu parti politique (PAM)". "Chaque jour, l'un des piliers les plus importants de la monarchie s'érode. La peur explique le silence, mais le feu brûle depuis de nombreuses années", a-t-il averti.

Tunisie Saïed reçoit l'ambassadeur de Corée



Le président de la République, Kais Saïed, a reçu, lundi dernier, au Palais de Carthage, l'ambassadeur de la République de Corée en Tunisie, Sun Nahm Kook, venu lui rendre une visite d'adieu à l'occasion de la fin de sa mission en Tunisie, selon un communiqué de la présidence de la République. Le Chef de l'Etat a souligné la détermination de la Tunisie à poursuivre le renforcement des relations distinguées d'amitié et de coopération fructueuse avec la République de Corée dans plusieurs domaines, dans le cadre de la coopération bilatérale, trilatérale et multilatérale, au service de l'intérêt commun des deux peuples amis. Pour sa part, l'ambassadeur de la République de Corée a exprimé ses remerciements et sa gratitude au Président de la République et aux autorités tunisiennes pour le soutien dont il a bénéficié durant son séjour dans le pays afin de s'acquitter de ses fonctions dans les meilleures conditions, réitérant la disposition de son pays à renforcer et à diversifier et à promouvoir davantage les relations bilatérales avec la Tunisie.

MAURITANIE

25 morts dans un naufrage de migrants

Au moins 25 personnes ont péri dans le naufrage d'une pirogue partie de Gambie avec, à son bord, près de 300 passagers qui ont passé sept jours en mer avant de chavirer près de Nouakchott, le 22 juillet 2024. Au moins 25 personnes sont mortes dans le naufrage, le 22 juillet, d'une pirogue de migrants au large de la capitale mauritanienne, a annoncé mercredi l'Agence mauritanienne d'information (AMI, officielle) dans un nouveau bilan. Les garde-côtes mauritaniens ont « sauvé la vie de 103 (migrants) clandestins et récupéré 25 corps, à la suite du naufrage de leur bateau au large de la capitale Nouakchott », rapporte l'AMI, citant un commandant dans la zone, le Colonel Cheikh Maa El Ainine Sidi Haiba dans ce nouveau bilan.

Les personnes recensées par les garde-côtes mauritaniens, décédées et secourues, comprennent 65 Sénégalais dont six femmes et trois enfants, 52 Gambiens dont trois femmes et trois enfants et un Ivoirien, a ajouté l'officier mauritanien sans donner davantage de précisions. Un autre responsable des garde-côtes mauritanien a dit à l'AFP que la pirogue transportait entre 140 et 180 personnes, en majorité des Sénégalais et des Gambiens. Elle s'est disloquée en pleine mer et le commandant du bateau a pris la fuite, a-t-il ajouté.

Selon l'OIM, environ 300 personnes sont montées à bord d'une pirogue en Gambie et ont passé sept jours en mer avant que le bateau ne chavire près de Nouakchott le 22 juillet 2024. 120 personnes ont été secourues par les garde-côtes mauritaniens, a ajouté l'OIM dans un communiqué. Parmi les survivants, dix personnes ont été hospitalisées d'urgence et quatre enfants non accompagnés et séparés de leurs familles pendant le naufrage ont été identifiés, souligne l'OIM, qui a fourni une assistance aux survivants. C'est le dernier drame en date sur la route migratoire de l'Atlantique, qui a pour principale destination les Canaries, archipel espagnol et porte d'entrée de l'Europe.

Début juillet, près de 90 migrants ont péri lors du naufrage de leur embarcation au large des côtes du sud-ouest de la Mauri-



tanie sur la route de l'Europe et des dizaines d'autres n'ont jamais été retrouvés. Une multitude d'Africains fuyant la pauvreté, le chômage ou l'absence de perspectives d'avenir empruntent cette route périlleuse en s'embarquant clandestinement contre de l'argent sur des pirogues ou des embarcations précaires qui peuvent transporter des dizaines de passagers. Il faut des jours de navigation pour parcourir plusieurs centaines de kilomètres jusqu'aux Canaries dans des conditions décrites comme terribles par des survivants, à la merci de la faim et la soif, de la météo et des avaries. Plus de 19 700 migrants sont arrivés irrégulièrement aux îles Canaries en empruntant cette route du 1er janvier au 15 juillet 2024, soit une augmentation de 160 % par

rapport à 2023 lorsque 7 590 migrants avaient été recensés, selon l'OIM. D'autres routes d'Afrique subsaharienne vers l'Europe passent par les terres et la traversée du désert en direction des côtes méditerranéennes. Plus de 5 000 migrants ont péri au cours des cinq premiers mois de 2024 en tentant de rallier les côtes espagnoles, la plupart sur la route des Canaries, selon l'ONG espagnole Caminando Fronteras. Et les tragédies se succèdent. Au moins 26 migrants partis de Guinée ont perdu la vie au large du Sénégal en mai. Au moins 26 autres migrants ont connu le même sort en février, également au large du Sénégal. Les chiffres sont généralement loin de restituer la dimension de ces événements. Le nombre des passagers au départ et donc des disparus est difficile à établir.

TENSIONS AU MOYEN-ORIENT
L'accueil de la population de Majd Chams à Netanyahu : «Criminel ! Va-t-en»

Netanyahu qui tente d'exploiter le drame de Majd Chams pour lancer une agression d'ampleur contre le Liban a eu pour son compte dans cette partie du Golan occupé. Le criminel qui s'est déplacé à Majd Chams pour assister aux obsèques des 12 victimes a été annoncé persona non grata par la population.

Netanyahu qui a été hué par la population qui lui a crié « Criminel ! Va-t'en » a quand même annoncé qu'il allait attaquer le Liban. Il était venu pour ça. Pour proférer des menaces à l'encontre du Liban qu'il veut un deuxième Gaza.

La veille, c'était le ministre des Finances de l'entité sioniste et des membres de la Knesset qui ont été chassés par la population de Majd Chams, une région du Golan occupé par l'entité sioniste. 12 personnes de Majd Chams ont été tuées dans l'explosion d'un missile.

L'entité sioniste tente d'imputer le drame au Hezbollah qui a démenti l'implication dans la tragédie et accuse l'entité sioniste d'être l'auteur de la tuerie. La population de Majd Chams a démontré qu'elle ne croit pas Netanyahu, l'assassin de 40 000 palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, à Gaza. Un camouflet pour le criminel à la crédibilité très entachée.

L'armée sioniste intensifie son offensive à Ghaza

L'armée sioniste intensifie son offensive à Ghaza, entraînant un bilan tragique de 39 400 martyrs et 90 996 blessés, selon les au-



torités palestiniennes de la Santé. Au cours des dernières 24 heures, l'occupation sioniste a perpétré trois massacres, faisant 37 martyrs et 73 blessés dans la bande de Ghaza. De nombreuses victimes palestiniennes restent piégées sous les décombres,

tandis que les forces d'occupation bloquent l'accès des secours. Depuis le 7 octobre 2023, cette agression sioniste a causé des destructions massives d'infrastructures et a engendré une catastrophe humanitaire sans précédent à Ghaza.

SOMALIE

Le général Sam Kavuma prend le commandement de la force de l'ATMIS

Le lieutenant-général Sam Kavuma a pris ses fonctions hier de commandant de la force de la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS).

La nomination de Sam Kavuma fait suite à sa sélection par le président ougandais Yoweri Museveni, qui est également commandant en chef des Forces de défense du peuple ougandais (UPDF), en mars 2024. Sam Kavuma succède au lieutenant-général Sam Okiding, qui est désormais chef adjoint des forces de défense de l'UPDF. A son arrivée à Mogadiscio le dimanche 28 juillet, le lieutenant-général Ka-

vuma a été honoré par une garde d'honneur des troupes de l'UPDF au quartier général de l'ATMIS. Il a ensuite reçu un briefing de la part d'officiers d'état-major clés, dirigés par le général de division Peter Muteti, commandant adjoint de la force en charge du soutien et de la logistique. La nomination du lieutenant-général Kavuma intervient à un moment critique, alors que l'ATMIS se prépare à un retrait progressif et à une transition vers une nouvelle mission visant à stabiliser la Somalie. Il a déclaré: « Je suis ici pour rejoindre l'équipe alors que nous mettons en œuvre la transition vers une nouvelle mission en décembre 2024.

En tant que capitaine de l'équipe, je dirigerai les composantes militaires de l'ATMIS ». Le lieutenant-général Sam Kavuma a exprimé sa gratitude pour les efforts déployés par tous les pays contributeurs de troupes à la mission depuis son lancement en 2007, qui ont permis la libération de nombreuses villes en Somalie. Par ailleurs, il a reconnu les réalisations importantes accomplies par divers acteurs, notamment le gouvernement fédéral somalien, et souligné l'importance d'« une collaboration continue » pour parvenir à la paix et permettre aux Somaliens de s'engager dans un développement productif.

Réélection contestée de Maduro

Le Venezuela retire ses diplomates de 7 pays

Le Venezuela a annoncé le retrait de son personnel diplomatique de 7 pays d'Amérique latine, exigeant que ces pays prennent une mesure similaire pour retirer leurs diplomates de Caracas, et ce, en signe de protestation du gouvernement contre l'ingérence dans ses affaires intérieures.

Un communiqué du gouvernement vénézuélien a indiqué hier que les pays concernés par la décision sont l'Argentine, le Chili, le Costa Rica, le Panama, le Pérou, la République dominicaine et l'Uruguay. Le communiqué indique que ces pays "ont fait des déclarations considérées comme une ingérence dans les affaires intérieures du Venezuela". D'après la même source, le Venezuela a également procédé au retrait de tout son personnel diplomatique de ces pays d'Amérique latine. Le président vénézuélien, Nicolás Maduro, a remporté un troisième mandat présidentiel lors des élections qui ont eu lieu dans la journée du dimanche, avec plus de 51 % des suffrages.

Les sept pays d'Amérique latine concernés par la décision vénézuélienne avaient exprimé leur inquiétude concernant la victoire de Maduro pour un nouveau mandat présidentiel, et l'Organisation des États américains (OEA) a appelé à une réunion d'urgence pour réexaminer les résultats des élections vénézuéliennes.

Bangladesh

Journée de deuil pour les victimes des violences



Le gouvernement du Bangladesh a appelé à une journée de deuil hier pour les victimes des récents troubles ayant fait plus de 200 morts. Les manifestations d'étudiants contre les quotas d'emplois dans la fonction publique ont fait au moins 205 morts depuis le début du mois, dont plusieurs policiers, selon la police et les hôpitaux.

Ces affrontements comptent parmi les plus meurtriers depuis l'arrivée au pouvoir il y a 15 ans de la Première ministre Sheikh Hasina. Pour rétablir l'ordre, son gouvernement a notamment déployé l'armée, coupé l'accès à internet et imposé un couvre-feu.

La contestation a commencé après la réintroduction en juin d'un système réservant à certains candidats plus de la moitié des emplois de la fonction publique, dont près d'un tiers aux descendants d'anciens combattants de la guerre d'indépendance du Bangladesh. Avec environ 18 millions de jeunes Bangladais sans emploi, d'après les chiffres du gouvernement, cette décision a profondément heurté les diplômés.

**Tentative d'assassinat
Le FBI va interroger Trump comme « victime »**

La police fédérale américaine (FBI) va interroger l'ancien président Donald Trump comme « victime » après qu'il eut été la cible le 13 juillet d'une tentative d'assassinat, ont annoncé lundi des responsables.

Le candidat républicain à la présidentielle de novembre a été visé par des tirs le 13 juillet au début d'un meeting de campagne en Pennsylvanie et a été blessé légèrement à l'oreille. Le FBI a confirmé que l'ex-locataire de la Maison Blanche avait bien été touché par une « balle entière ou fragmentée en petits morceaux ». Un spectateur a été tué et deux autres personnes blessées. Un agent du FBI, Kevin Rojek, a révélé lundi que Donald Trump avait accepté de se plier à un interrogatoire sous le statut de « victime », une « interview classique que nous ferions pour n'importe quelle autre victime d'un crime, quelles que soient les circonstances ».

**Un financement d'un milliard de dollars
Signature d'accords de financement Niger-Banque Mondiale**

La Banque mondiale a accordé un financement d'un milliard de dollars au Niger pour la modernisation des secteurs de l'agriculture et de l'élevage.

Un accord a été signé, lundi après-midi à Niamey, par le Premier ministre nigérien Ali Mahamane Lamine Zene et le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique Ousman Diagana.

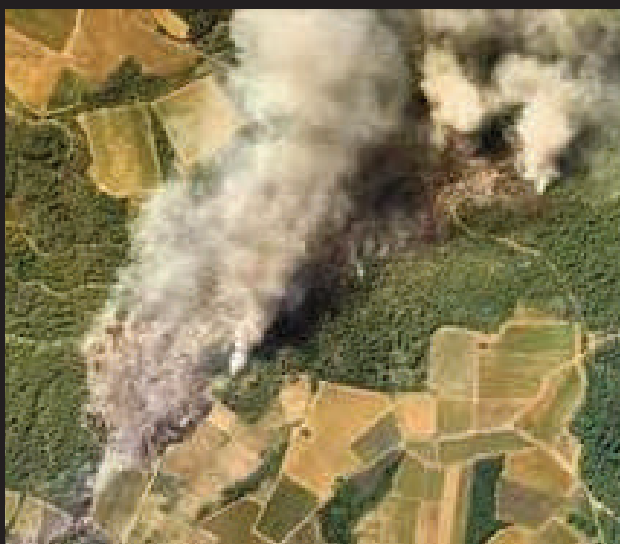
"Ce projet de modernisation du secteur de l'agriculture et de l'élevage, qui a adopté une approche programmatique en plusieurs phases et représente une opportunité de renforcement des institutions de développement à moyen et long termes, sera financé à hauteur d'un milliard de dollars, soit plus de six-cent milliards de francs CFA", a indiqué le vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique. "Ce projet, le premier du genre au bénéfice de la population nigérienne, est un défi qui doit se réaliser très rapidement", a déclaré le Premier ministre nigérien, à cette occasion.

Le 18 juillet courant, le Fonds monétaire international (FMI) a accordé un financement de 70 millions de dollars au Niger, ce qui marque une reprise de la coopération entre le Niger et les institutions internationales, après une rupture enregistrée suite au coup d'Etat militaire du 26 juillet 2023 contre le président Mohamed Ba-

France

Les flammes ravagent 65 hectares de zones forestières

Au total, 65 hectares de zones forestières sont partis en fumée dans un incendie qui s'est déclaré dans le département de l'Hérault, dans le sud de la France, ont rapporté les médias locaux, hier. Le premier feu de forêt majeur de l'été s'est déclaré dans le département méridional de l'Hérault en France, où 45 départements sont en alerte orange pour cause de canicule, selon la presse française. Le départ de flamme a eu lieu lundi à midi à Montouliers dans l'Hérault, l'un des départements où l'alerte orange a été déclenchée à cause des fortes chaleurs. L'incendie s'est ensuite propagé vers le département voisin de l'Aude. Au total, 65 hectares de forêts, dont 43 hectares relevant du département de l'Hérault, ont été ravagés par les flammes. Près de 300 pompiers, venus des deux préfectures, ont été mobilisés pour maîtriser l'incendie. Le feu était sous contrôle ce mardi et pourrait être complètement éteint dans les prochaines heures, selon les rapports de presse. Les autorités françaises ont alerté que le risque d'incendies pourrait augmenter à cause de la canicule. Les départements du sud et du centre de la France demeurent en état d'alerte avec les fortes chaleurs estivales.



Découverte d'une fraude scientifique pour booster artificiellement l'impact des recherches

L'image du chercheur qui travaille seul en ignorant la communauté scientifique n'est qu'un mythe. La recherche est fondée sur un échange permanent, tout d'abord et avant tout pour comprendre les travaux des autres et ensuite, pour faire connaître ses propres résultats. La lecture et l'écriture d'articles publiés dans des revues ou des conférences scientifiques sont donc au cœur de l'activité des chercheurs.

Quand on écrit un article, il est fondamental de citer les travaux de ses pairs que ce soit pour décrire un contexte, détailler ses propres sources d'inspiration ou encore expliquer les différences d'approches et de résultats. Être cité par d'autres chercheurs, quand c'est pour de « bonnes raisons », est donc une des mesures de l'importance de ses propres résultats. Mais que se passe-t-il lorsque ce système de citations est manipulé ? Notre récente étude révèle une méthode insidieuse pour gonfler artificiellement les comptes de citations : les « références furtives ».

Les dessous de la manipulation

Le monde de la publication scientifique et son fonctionnement ainsi que ses potentiels travers et leurs causes sont des sujets récurrents de la vulgarisation scientifique. Cependant, penchons nous tout particulièrement sur un nouveau type de dérive affectant les citations entre articles scientifiques, censées refléter les apports et influences intellectuelles d'un article cité sur l'article citant. Les citations de travaux scientifiques reposent sur un système de référencement standardisé : les auteurs mentionnent explicitement dans le texte de leur article, à minima le titre de l'article cité, le nom de ses auteurs, l'année de publication, le nom de la revue ou de la conférence, les numéros de page... Ces informations apparaissent dans la bibliographie de l'article (une liste de références) et sont enregistrées sous forme de données annexes (non visibles dans le texte de l'article) qualifiées de métadonnées, notamment lors de l'attribution du DOI (digital object identifier), un identifiant unique pour chaque publication scientifique. Les références d'une publication scientifique permettent, de façon simplifiée, aux auteurs de justifier des choix méthodologiques ou de rappeler les résultats d'études passées. Les références listées dans chaque article scientifique sont en fait la manifestation évidente de l'aspect itératif et collaboratif de la science. Cependant, certains acteurs peu scrupuleux ont visiblement ajouté des références supplémentaires, invisibles dans le texte, mais présentes dans les métadonnées de l'article pendant son enregistrement par les maisons d'édition. Résultat ? Les comptes de citations de certains chercheurs ou journaux explosent sans raison valable, car ces références ne sont pas présentes dans les articles qui sont censés les citer.

Un nouveau type de fraude et une découverte opportuniste

Tout commence grâce à Guillaume Cabanac (coauteur de l'article) qui publie un rapport d'évaluation post-publication sur PubPeer, un site où les scientifiques discutent et analysent les publications. Il remarque une incohérence : un article, probablement frauduleux, car présentant des « expressions torturées », d'une revue scientifique publiée par l'éditeur de revues scientifiques Hindawi a obtenu



Guillaume Cabanac, Professeur des universités, Institut de Recherche en Informatique de Toulouse

beaucoup plus de citations que de téléchargements, ce qui est très inhabituel. Ce post attire l'attention de plusieurs « détectives scientifiques » ; une équipe réactive se forme avec Lonni Besançon, Guillaume Cabanac, Cyril Labbé et Alexander Magazinov. Nous essayons de retrouver, via un moteur de recherche scientifique, les articles citant l'article initial, mais le moteur de recherche Google Scholar ne fournit aucun résultat alors que d'autres (Crossref, Dimensions) en trouvent. Il s'avère, en réalité, que Google Scholar et Crossref ou Dimensions n'utilisent pas le même procédé pour récupérer les citations : Google Scholar utilise le texte même de l'article scientifique alors que Crossref ou Dimensions utilisent les métadonnées de l'article que fournissent les maisons d'édition. Pour comprendre l'étendue de la manipulation, nous avons examiné alors trois revues scientifiques qui semblaient citer massivement l'article d'Hindawi. Voici notre démarche en trois étapes. Nous listons d'abord les références présentes explicitement dans les versions HTML ou PDF des articles ; Ensuite, nous comparons ces listes avec les métadonnées enregistrées par Crossref, une agence qui attribue les DOIs et leurs métadonnées. Nous découvrons que certaines références supplémentaires ont été ajoutées ici, mais n'apparaissent pas dans les articles ; Enfin, nous vérifions une troisième source, Dimensions, une plateforme bibliométrique qui utilise les métadonnées de Crossref pour calculer les citations. Là encore, nous constatons des incohérences. Le résultat ? Dans ces trois revues, au moins 9 % des réf-

férences enregistrées étaient des « références furtives ». Ces références supplémentaires ne figurent pas dans les articles, mais uniquement dans les métadonnées, faussant ainsi les comptes de citations et donnant un avantage injuste à certains auteurs. Certaines références réellement présentes dans les articles sont par ailleurs « perdues » dans les métadonnées.

Combattre la fraude en valorisant l'intégrité

La compétition en recherche est, selon moi, le principal élément qui favorise la fraude. Actuellement, on mesure le succès en recherche autour d'un élément principal : la publication scientifique. Toute forme d'avancement allant des bourses et des subventions de recherche jusqu'à l'obtention d'un poste de professeur en dépend. Pour publier, il faut des résultats, et plus ces résultats sont intéressants, plus l'article scientifique aura un impact important. Sous cette pression, certains, comme Sylvain Lesné, manipuleront leurs données pour embellir les résul-

tats. La communauté scientifique doit en tirer une leçon et reconnaître que de valoriser la publication à tout prix alimente ces comportements malhonnêtes.

Les implications et potentielles solutions

Pourquoi cette découverte est-elle importante ? Les comptes de citations influencent de façon significative les financements de recherche, les promotions académiques et les classements des institutions. Elles sont utilisées de façon différente suivant les institutions et les pays, mais jouent toujours un rôle dans ce genre de décisions. Une manipulation des citations peut par conséquent conduire à des injustices et à des décisions basées sur des données fausses. Plus inquiétant encore, cette découverte soulève des questions sur l'intégrité des systèmes de mesure de l'impact scientifique qui sont mises en avant depuis plusieurs années déjà. En effet, beaucoup de chercheurs ont déjà, par le passé, souligné que ces mesures pouvaient être manipulées, mais surtout qu'elles engendraient une compétition malsaine entre chercheurs qui allaient, par conséquent, être tentés de prendre des raccourcis pour publier plus rapide-

ment ou avoir de meilleurs résultats qui seraient donc plus cités. Une conséquence, potentiellement plus dramatique de ces mesures de productivité des chercheurs réside surtout dans le gâchis d'efforts et de ressources scientifiques dû à la compétition mise en place par ces mesures. Pour lutter contre cette pratique, le « Collège Invisible », un collectif informel de détectives scientifiques auquel notre équipe contribue, recommande plusieurs mesures : Une vérification rigoureuse des métadonnées par les éditeurs et les agences comme Crossref. Des audits indépendants pour s'assurer de la fiabilité des données. Une transparence accrue dans la gestion des références et des citations. Cette étude met en lumière l'importance de la précision et de l'intégrité des métadonnées, car elles sont, elles aussi, sujettes à des manipulations. Il est également important de noter que Crossref et Dimensions ont confirmé les résultats de l'étude et qu'il semblerait que certaines corrections aient été apportées par la maison d'édition qui aurait manipulé les métadonnées confiées à Crossref et, par effet de bord, aux plateformes bibliométriques comme Dimensions. En attendant des mesures correctives, qui sont parfois très longues, voire inexistantes, cette découverte rappelle la nécessité d'une vigilance constante dans le monde acadé-

En finale du triple saut des JO 2024

Mohamed Tahar Triki : "Mon seul objectif est de monter sur le podium"



L'athlète algérien, Mohamed Tahar Triki, à pied d'œuvre au village olympique depuis vendredi dernier, s'est dit déterminé à monter sur le podium du concours du triple saut des Jeux olympiques Paris 2024, dont la finale est prévue le vendredi 9 août.

Mon seul objectif pour les JO est de monter sur le podium, à l'instar de tous les athlètes présents sur place. J'ai travaillé dur et j'ai consenti beaucoup de sacrifices tout au long de la saison pour être en forme le jour de la compétition", a déclaré Triki à l'APS, dans la zone internationale du village olympique. "C'est la meilleure saison de ma carrière avec notamment un titre de vice-champion du monde en salle. J'aborde les JO dans de bonnes dispositions et avec le moral au beau fixe après quelques pépains physiques", a affirmé le porte-drapeau de la délégation algérienne lors de la cérémonie d'ouverture des JO 2024. En mars dernier, le recordman d'Algérie (17,43 m, réalisé aux JO de Tokyo 2020), a réussi son meilleur bond de la saison avec un saut mesuré à 17,35 m aux Mondiaux de Glasgow. Une performance qui a permis à l'actuel N.4 mondial de décrocher une médaille d'argent derrière le Burkinabé Hugues Fabrice Zango (17,53m), champion du monde en titre et grand favori pour la médaille d'or à Paris. Au sujet de la forte concurrence aux JO, le natif de Constantine a indiqué que tous les athlètes sont aux JO pour viser un podium, soulignant que son seul véritable adversaire était lui-même... "Personnellement mon seul adversaire c'est moi-même. J'espère que je serai à 100% le jour de la finale pour mettre en application le travail réalisé avec mon défunt entraîneur Mustapha Ait Amar, décédé il y a 2 mois. Je suis déterminé à faire le maximum et monter sur le podium et lui dédier la victoire", a dit le triple-sauteur algérien. Concernant la transition avec son nouveau groupe d'entraînement, Triki a assuré que "tout se passe très bien" et qu'il met en application le programme établi par son défunt entraîneur. Pour sa deuxième participation aux joutes olympiques, Triki fera son entrée en lice le mercredi 7 août pour les qualifications du concours du triple saut, alors que la finale est prévue deux jours plus tard (vendredi 9 août) au stade de France.

JO-2024 (Aviron)

Sid Ali Boudina qualifié à la demi-finale C

Le rameur algérien Sid Ali Boudina s'est qualifié à la demi-finale C des épreuves d'aviron (Skiff messieurs individuel) des jeux olympiques de Paris 2024, après avoir terminé à la 5e place de la 2e série des quarts de finale avec un temps de 7:06.31, mardi au stade Nautique olympique de Vaires-sur-Marne. L'Algérien dont c'est la troisième participation à un rendez-vous olympique après ceux de Rio (Brésil) et Tokyo (Japon), disputera la demi-finale C demain mercredi. De son côté, Nihad Benchadli s'était qualifiée à la finale E des épreuves d'aviron (Skiff dames individuel), prévue vendredi pour déterminer le classement de la 30e à la 35e place.



JO-2024 (Judo) Amina Belkadi qualifiée en 8es de finale

La judokate algérienne Amina Belkadi (-63 kg) s'est qualifiée en huitièmes de finale des Jeux olympiques Paris 2024, en battant la Vénézuélienne Anriquelis Barrios, mardi à l'Arena Champ-de-Mars. Engagée dans la poule C, la porte-drapeau de l'Algérie lors de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris, a très bien entamé la compétition en allant chercher la victoire face à la Vénézuélienne Anriquelis Barrios par un Waza-ari. En 8es de finale, l'Algérienne (31 ans) sera opposée à la Slovène Andreja Leski, victorieuse face à la Géorgienne Eter Askilashvili (10-0). Deux autres athlètes algériens seront concernés par la journée de mardi. Il s'agit de la nageuse Nesrine Medjahed dans les séries du 100 m nage libre et le véliplanhiste, Ramy Boudrouma, dont les courses d'IQ Foil reprennent à Marseille. Pour sa 15e participation aux joutes d'été, l'Algérie prend part aux Jeux olympiques Paris 2024 (26 juillet - 11 août) avec une délégation sportive composée de 46 athlètes (27 messieurs, 19 dames) dans 15 disciplines sportives.

Pas moins de 13 recrues et un nouvel entraîneur L'O. Akbou, se renforce avant l'entame de la saison

L'Olympique Akbou a enregistré l'arrivée de 13 nouvelles recrues et la prolongation de 7 joueurs en vue de sa prochaine saison 2024-2025 en Ligue 1 Mobilis. Le club a également annoncé la signature de son nouvel entraîneur, Mouaz Karouf. Après avoir validé sa montée en Ligue 1 Mobilis, il n'est pas question pour l'Olympique Akbou de faire de la figuration dans le championnat. Lors de ce mercato estival, le club en enregistré pas moins de 13 recrues et l'arrivée d'un nouvel entraîneur afin de renforcer ses rangs. Le promu de Ligue 1 Mobilis a officialisé l'arrivée de Mouaz Bououkaz sur son banc. Il succède à Mourad Karouf. Passé sur le banc de nombreux clubs algériens, tels que le MC Oran et l'US Biskra, l'entraîneur tunisien a une bonne connaissance du championnat algérien. Au poste de gardien de but, le club a engagé Hatem Bencheikh el Fegoun pour une durée de 2 saisons en provenance du CA Batna et Mohamed El Amine Yakoubi en provenance du Mouloudia d'Alger. En défense, le club a recruté le désormais ex-joueur du MC El Bayadh, Bahoussi Abdeljalil pour une durée de 2 saisons et Adouane Tarek en provenance de l'US Biskra. Au milieu de terrain Bensaadallah Dhirar, Sid Ali Lamri, Messiad Hicham et Juba Ou-kaci viennent renforcer les rangs du club. L'Olympique Akbou a également enregistré l'arrivée de 6 attaquants : Askar Abdelhak en provenance du club libyen Al Bashayir, Zamoum Walid en provenance de l'ES Setif, Chacha Mohamed El Hachemi en provenance de l'US Souf, Oukil Ammar Abdelmalek en provenance du MC Alger, Hamadouche Mohamed en provenance de l'USM Belabes et Ali Haroun en provenance de l'US Ben Aknoun. Afin de récompenser leur bonne saison, les Lions de la Soummam ont également officialisé la prolongation de 7 joueurs : Mohamed Yasser Cheljaoui, Adrar Walid, Gharbi Mohamed Amine, Bouteledja Slimane, Mebarakou Zidane, Mehdaoui Merouane, Lachhab Sofiane Fouad et Klilech Benaouda.



Dans le but de les encourager en JO Sonatrach sponsorise 23 athlètes



Le groupe Sonatrach a annoncé dans un communiqué, son engagement à sponsoriser 23 athlètes portant les couleurs nationales lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, toutes disciplines confondues, dont 10 athlètes aux besoins spécifiques. Ce soutien intervient dans le but "d'encourager les représentants du sport national à récolter des médailles et à hisser haut le drapeau national parmi les nations participant à cet événement sportif exceptionnel", ajoute le communiqué, précisant que "le sponsoring du groupe public a concerné 23 athlètes portant les couleurs nationales dans plusieurs disciplines, en l'occurrence la boxe, l'escrime, la lutte, l'haltérophilie, le judo et la natation, y compris les 10 athlètes à besoins spécifiques". "Sonatrach est une entreprise citoyenne, soucieuse d'assumer ses responsabilités sociales. Elle s'engage à apporter tout le soutien nécessaire au sport algérien et à l'élite nationale pour lui permettre de se distinguer sur la scène internationale", précise le groupe public, souhaitant que les athlètes algériens participant à l'événement récoltent diverses médailles, notamment des médailles d'or et réalisent des résultats exceptionnels et honorables pour eux-mêmes et pour le pays".

Après Glody Likonza Un autre congolais a signé USMA



Après Glody Likonza, l'USM Alger a conclu avec un autre joueur de la RD Congo, à savoir Kevin Mondeko. Agé de 28 ans, Mondeko est un défenseur central de formation qui a fait pratiquement toute sa carrière au TP Mazembe où il évolue depuis 2016. Par ailleurs le natif de Kinshasa compte 7 sélections avec l'équipe A de la République Démocratique du Congo. Il doit remplacer numériquement les départs de Belaid et Bounacer. Avec Kevin Mondeko, l'USM Alger a ainsi atteint son quota de 5 joueurs étranger au sein de son effectif, avec Linkonza (RDC), Sékou Konaté (Mali), Abdoulaye Kanou (Mali), Leonel Ateba (Cameroun).

Ciblé par Al-Kholood en Arabie Saoudite

Aïssa Mandi signe à LOSC Lille

Ciblé par Al-Kholood en Arabie Saoudite, Aïssa Mandi pourrait ne pas quitter l'Europe. Dans les 48 prochaines heures, Aïssa Mandi, en provenance de Villarreal, devrait subir la visite médicale préalable à son transfert définitif au LOSC, d'après les rapports de Fabrizio Romano. Le défenseur algérien devrait s'engager pour une durée de deux saisons, soit jusqu'en juin 2026, avec les Dogues. Estimé à 1,8 million d'euros en ce moment, Aïssa Mandi perçoit un salaire annuel de 1 600 000 euros en Espagne. Son contrat avec Villarreal devait expirer la saison prochaine.



"COOLING POVERTY"

Nous ne sommes pas tous égaux face à la chaleur, selon les scientifiques

Si les classes sociales défavorisées se trouvent plus vulnérables aux effets de la chaleur extrême, ce n'est pas uniquement faute d'accès à des climatiseurs, analyse une équipe de recherche italo-britannique.

Face au dôme de chaleur qui étouffe le sud de l'Europe depuis plusieurs jours et à une vigilance canicule qui s'étend à un nombre croissant de départements dans l'Hexagone (Météo France), une seule certitude : tout le monde ne sera pas logé à la même enseigne. Car dans les pays riches comme dans ceux en développement, "la crise climatique donne naissance à une nouvelle forme d'inégalité appelée 'cooling poverty' (pauvreté en matière de refroidissement, NDLR)", notent nos confrères de La Repubblica (29 juillet 2024). Le quotidien italien fait ici référence aux travaux d'une équipe de recherche italo-britannique, dont les conclusions (Mazzone et al., Nature Sustainability, 2023) ont révélé que l'accès à des climatiseurs n'était pas l'unique facteur de vulnérabilité face à la chaleur extrême, mais que ce problème touchait en réalité à "divers aspects de la société, de l'urbanisme à la santé publique."

Espaces verts, soutien familial, accès aux connaissances...

"Cooling poverty" désigne "la condition dans laquelle les organisations, les familles et les individus sont exposés aux effets néfastes d'un stress thermique et d'humidité croissant dû à des infrastructures inadéquates", définit Antonella Mazzone, chercheuse à l'Université de Bristol (Royaume-



Uni). Si cette notion rappelle celle de la précarité énergétique, prenant en compte à la fois le revenu familial, le coût de l'énergie et les conditions de logement, elle s'en distingue cependant par l'attention portée à "l'infrastructure physique, sociale et immatérielle" qui, en cas de défaillance, "place les gens dans une situation de vulnérabilité à une chaleur excessive." Par infrastructure physique, les chercheurs entendent les "dispositifs technologiques de refroidissement (ventilateurs, climatiseurs)" et la "présence d'es-

paces verts dans la ville". Quant à l'infrastructure sociale, il s'agit en fait des réseaux de soutien familiaux et amicaux. L'infrastructure immatérielle, elle, comprend l'éducation et la connaissance – autrement dit :

Plusieurs indicateurs à suivre

Le degré de "cooling poverty" se mesure-t-il ? "Il est nécessaire d'utiliser une série d'indicateurs qui capturent les différents facteurs pouvant déterminer une si-

tuation (...) pour une personne ou un groupe de personnes dans une certaine zone géographique", répond Giacomo Falchetta, chercheur au Centre euro-méditerranéen sur le changement climatique (CMCC) basé à Lecce (Italie) et co-auteur de l'étude. Parmi les indicateurs clés, le scientifique évoque ainsi l'intensité et la fréquence à laquelle les personnes se trouvent exposées à la chaleur, la qualité du logement et des infrastructures publiques, ainsi que l'accès à l'eau potable, la réglementation

liée à l'exposition à la chaleur (sur le lieu de travail par exemple) ou encore la sensibilisation aux risques liés à une chaleur excessive. Notons qu'en France, depuis un décret publié fin juin, la canicule est un nouveau motif de chômage technique dans le BTP, ce qui signifie que les ouvriers du bâtiment pourront désormais prétendre à des indemnités en cas d'arrêt de chantier pour cause de chaleur intense. Au même moment, l'Institut ISGlobal de Barcelone lançait une plateforme révolutionnaire avertissant du risque de décès lié à la température selon l'âge et le sexe en Europe (Forecaster.health).

La chaleur creuse les inégalités

Toutefois, le phénomène de "cooling poverty" ne fait qu'accroître les inégalités déjà existantes, remarque La Repubblica : "C'est le cas des familles à faible revenu ou des familles appartenant à des minorités ethniques, qui sont plus susceptibles de vivre dans des quartiers défavorisés avec peu d'espaces verts." Récemment, GEO s'est notamment fait l'écho des applis météo qui sous-estiment la température dans les quartiers défavorisés aux États-Unis, ainsi que du développement d'une sous-culture de la catastrophe dans les quartiers défavorisés de Séoul confrontés à un climat suffoquant : "Chaque jour est une calamité", confiait un résident au sociologue à l'origine de ces travaux.

LE "PARK FIRE", RAVAGE LE NORD DE LA CALIFORNIE Un acte criminel à l'origine du feu ?

Un incendie d'une grande ampleur, le "Park Fire", ravage le nord de la Californie, forçant l'évacuation de plus de 4 000 habitants. Malgré des efforts d'extinction coordonnés, le feu n'est contrôlé qu'à 10% et continue de progresser dangereusement. Le "Park Fire" a déjà dévoré plus de 142 000 hectares, ce qui en fait le septième plus gros incendie de l'histoire de cet État, a déclaré samedi l'agence étatique Cal Fire. Plus de 4 000 personnes ont dû évacuer près de la petite ville de Chico, dans une zone rurale et montagneuse, à environ 145 kilomètres au nord de Sacramento, la capitale de cet État. "Les conditions extrêmes de ce feu continuent de représenter un défi pour les pompiers", a indiqué l'agence sur X. Il s'agit du feu de forêt le plus intense à avoir frappé la Californie cet été. Pour l'instant, il n'est contrôlé qu'à 10 %, malgré les efforts de 3 700 personnes, de plus d'une dizaine d'hélicoptères et de plusieurs avions, selon des chiffres actualisés par l'agence. Le Park Fire a continué à brûler de manière très active en raison du terrain escarpé et des vents (...) qui entraînent une forte progression", a déclaré Cal Fire. "De nombreux avions-citernes de lutte contre les incendies de tout l'État effectuent des missions d'extinction lorsque les conditions le permettent", a-t-elle ajouté. L'agence a toutefois indiqué qu'un temps plus frais et humide est attendu dans la région. L'incendie s'est déclaré mercredi près de Chico, dans le comté de Butte, et a dévasté en quelques heures une vaste zone ainsi que dans le comté voisin de Tehama. Selon les dernières informations, 20 bâtiments ont été détruits, révisant à la baisse une première estimation sur 137 structures détruites. Des chiffres qui devraient évoluer à mesure que les autorités pourront mieux évaluer les dégâts sur le



terrain. Le feu a généré une énorme colonne de fumée grise et dense qui a également atteint les États voisins. La police a arrêté un homme de 42 ans soupçonné d'avoir déclenché l'incendie en poussant une voiture en feu dans un ravin. Comme d'autres habitants, Julia Yarbough a vu sa maison réduite en cendres. "C'est ce qui reste de ma maison", a-t-elle déclaré à CBS, montrant les débris noircis et encore fumants. Cet immense feu de forêt ravive de douloureux souvenirs pour les habitants de la ville de Paradise, située à une quinzaine de kilomètres de Chico, et où 85 personnes avaient péri en 2018 dans l'incendie le plus meurtrier de l'histoire de la Californie. En raison de l'avancée très rapide de "Park fire", Paradise a été placée

sous une alerte évacuation. Ava Elsner, qui a connu l'incendie de 2018, a déclaré à CNN qu'elle s'inquiétait pour ses voisins. "Je ne veux pas que quelqu'un d'autre vive cela. C'est la chose la plus traumatisante, la plus terrifiante et la plus triste", a-t-elle déclaré à la chaîne de télévision. Les vagues de chaleur à répétition sont un marqueur du réchauffement de la planète lié au changement climatique causé par la dépendance de l'humanité aux énergies fossiles, selon les scientifiques. Dans l'Oregon, l'incendie Durkee, qui s'est déclaré plus tôt ce mois-ci, a détruit près de 290 000 hectares et a été contenu à environ 50 %, a indiqué l'agence chargée de lutter contre les incendies de forêt dans l'État.

Tanzanie Un très rare léopard "fraise" aperçu pour la première fois



C'est une découverte extraordinaire qui a été faite dans une réserve naturelle de Tanzanie : l'observation d'un léopard d'Afrique "fraise". Oui, vous avez bien lu : un léopard "fraise". Il s'agit d'ailleurs de la première fois qu'un animal de ce type est observé dans ce pays. Cette trouvaille a été documentée dans une nouvelle étude, publiée dans la revue Ecology and Evolution. Qui est le léopard "fraise" ? Mais tout d'abord, un léopard "fraise", qu'est-ce que c'est ? Il s'agit d'un léopard, qui, à cause d'une mutation génétique - celle du gène de la protéine liée à la tyrosinase (TYRPI) -, est doté d'une couleur très rare. Au lieu d'avoir de belles taches noires et des traits sombres sur la face, le félin arbore des taches délavées, tirant sur le rouge ou le marron, sans oublier des yeux bleus et une peau rose. Ces animaux n'avaient jusqu'à présent été observés sur le continent africain qu'en Afrique du Sud.

LE 81		SUR-PLOMBER		RÉPANDRE LA NOUVELLE		ARMER UN NAVIRE AIDES AU VOL		CALME
CHANT DU PORTUGAL		HAÏR		LOUPS DE MER				
				FAIRE SIEN (S')				
UNIE À NOUVEAU								
DONNER UN TITRE								
EN-DROITS ARIDES	COMPLÈTE							
	EXPÉRIMENTE							
							REVENU DE CAPITAL	
MARQUÉ DE RAIES						AXE DE CARTE		
SUD-SUD-EST						COLÈRES ANCIENNES		
			FROMAGE DE MEAUX FIN DE VERBE					IL A GAINÉ BIEN DES GAMBETTES
BABIL-LAGE ENFANTIN DÉFUNTE LADY					DE LA MUSIQUE			
					A ÉTÉ APTE			
		RENOUVELA SES PROPOS						
ARNAQUÉ			ARTIFICES DE SIOUX					

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT

- Vacanciers dans un village.
- Devenue plus mince.
- Il peut rapporter des points à la belote. Premières lettres de l'alphabet.
- Passé à l'émeri.
- Cessation d'activité.
- Sigle hospitalier. À nous.
- Expert. Pied de vigne.
- Ferme aux USA. Prof en abrégé.
- Bout de carcasse. Branche feuillue.
- Cerise sauvage.
- Communauté à vingt-huit. C'est la règle...
- Supports en bois.

VERTICALEMENT

- Chien familial. Qui ne tarde pas.
- Esprit. Broyé.
- Course de grand fond. Ils coulent de source.
- Constante du cercle. Belle-fille. Hurles.
- Perdit. Trou d'aiguille.
- Citadine. Mit tout ensemble.
- A été radieux. Arrête. Adverbe de lieu.
- Distancées. Nouvelle version d'un disque.

- ACHAT
- AEDE
- ALENE
- ANCIEN
- ANECDOTE
- ANTAN
- ARIA
- CANADAIR
- CLAN
- CLOSERIE
- DEBOURS
- ECLAIREUR
- EQUIPEE
- FLEAU
- FONCE
- FORBAN
- GARANCE
- GRIMPER
- INSTAR
- LAMPROIE
- MASTIC
- OMEGA
- ORIPEAU
- ORMEAU
- PIECE
- PIGE
- SAISON
- SILENCIEUX
- SPORT
- TERNE
- TIQUER
- TRAME
- VIGUEUR
- VIRGULE

S	R	U	O	B	E	D	R	U	E	R	I	A	L	C	E
N	A	B	R	O	F	X	U	E	I	C	N	E	L	I	S
N	C	I	T	S	A	M	P	A	G	E	M	O	O	V	V
R	A	T	S	N	I	I	D	A	C	I	S	R	R	I	I
T	P	T	C	O	U	A	R	D	R	E	P	M	I	R	G
E	A	I	N	Q	N	A	O	A	R	M	O	E	P	G	U
R	E	H	E	A	N	T	E	I	A	A	R	A	E	U	E
N	A	L	C	C	E	N	E	L	A	R	T	U	A	L	U
E	E	D	E	A	E	C	N	O	F	T	I	Q	U	E	R



Combien de temps rester au soleil pour faire le plein de vitamine D ?

Essentielle à l'organisme, la vitamine D est synthétisée sous l'effet des rayons du soleil. Combien de temps s'exposer ? À quelle heure de la journée ? Mode d'emploi pour remédier à la fatigue ou l'irritabilité.

Le constat est simple : vous vous sentez constamment fatigués malgré des moments de repos et des nuits correctes. Peut-être êtes-vous carencés en vitamine D. Et pour cause, la fatigabilité est un signe majeur de ce manque dans l'organisme. Pour y remédier, on peut miser sur le contenu de son assiette, en piochant notamment dans l'huile de foie de morue, le saumon, les sardines ou encore les œufs, mais aussi en s'exposant au soleil. La météo printanière de cette semaine ne pouvait donc pas mieux tomber, à condition de s'exposer correctement. Faïza Bossy, médecin généraliste et nutritionniste, livre le mode d'emploi.

Une courte exposition régulière

Pour faire le plein de vitamine D, l'idéal est évidemment de s'exposer le plus régulièrement possible. Une base d'une à deux sessions soleil par semaine, durant 15 à 30 minutes, est un bon minimum, selon Faïza Bossy. «Les rayons UV de type B passent par la peau puis entrent en action avec un dérivé du cholestérol, naturellement présent dans l'organisme, pour produire finalement de la vitamine D. La peau est alors un capteur et la vitamine transformée se diffuse dans l'ensemble du corps», explique la médecin. La durée de l'exposition doit cependant être déterminée en fonction de son type de peau, car tous les épidermes ne métabolisent pas la vitamine de la même manière. «Il existe cinq types de phototypes, de la peau rousse à la peau noire, indique la médecin, et toutes ont des sensibilités différentes. Les peaux plus foncées vont avoir besoin d'un plus grand temps d'exposition que les plus claires.»

De l'art de bien s'exposer

Pour bien faire, on expose directement au soleil



son visage, ses mains et si possible ses avant-bras. «Ce sont à la fois les zones les plus simples à exposer au quotidien, et cela limite les endroits qui peuvent attraper des coups de soleil, complète la spécialiste. Ainsi bénéficie-t-on des rayons sans mettre sa peau en danger.» On choisit également le moment de la journée durant lequel les rayons lumineux sont les plus importants, soit entre 11 et 14 heures. S'exposer en mode repos est primordial, «si l'on est en train de travailler par exemple, cela peut fatiguer de lutter contre la chaleur», précise Faïza Bossy. Quid des crèmes solaires pour se protéger du soleil ? Elles bloquent une grande partie de la production de vitamine D, mais cela ne justifie pas d'en faire l'impasse : «Il y a un effet bénéfice-riskue. La bonne conduite est de s'exposer régulièrement au soleil durant de courtes durées, en utilisant des crèmes avec des indices légers».

De multiples bienfaits

Les bienfaits de la vitamine D sont nombreux et se font sentir rapidement aussi bien sur le moral, que sur le teint de la peau, la qualité des cheveux ou des ongles. L'apport est aussi essentiel pour éviter de tomber malade. La docteure le rappelle : «La vitamine D renforce l'immunité corporelle et prévient donc des infections, quelles qu'elles soient. Quand nous sommes carencés, nous sommes plus fragiles face aux virus et aux bactéries». D'une manière générale, «les effets de la vitamine D sont visibles à l'œil nu. Au-delà de lutter contre la fatigabilité, elle atténue le phénomène des cheveux cassants et des ongles friables, et redonne un aspect éclatant aux peaux ternes», décrit Faïza Bossy. C'est pour cela que certains d'entre nous - surtout les enfants - prennent des compléments sous forme d'ampoule durant l'hiver.

Vrai ou faux ?

Porter la queue-de-cheval peut-il vraiment faire perdre les cheveux ?

En été surtout, mais aussi bien l'hiver, pour faire du sport comme en soirée, la queue-de-cheval est une coiffure incontournable. Mais peut-elle mettre en danger le cuir chevelu ? Les expertes lèvent le doute. La queue-de-cheval, on la coiffe haute ou basse, souvent on la tire et parfois même on la plaque. Quel que soit son style, cette coiffure peut-elle favoriser la perte des cheveux ? Pour Caroline Bufalini, coiffeuse studio Klorane, et Denise Guillouet, responsable tests soins Division des Produits Professionnels



chez L'Oréal, la chute des cheveux s'explique par le stress, la grossesse, le cycle menstruel ou encore l'hygiène de vie. Toutefois, certaines coiffures favorisent cette perte de cheveux précoce. C'est le cas du chignon «sleek» («lisse et brillant» en français), devenu viral sur les réseaux sociaux depuis que les influenceuses Hailey Bieber et Sofia Richie en ont fait leur coiffure signature. Ce chignon se distingue par le fait que les cheveux sont très tirés et bien plaqués, ce qui peut être le cas de la queue-de-cheval. Et c'est bien cela le problème. «Quand vous lâchez vos cheveux, ils ont un tombant et un mouvement naturels qui leur permettent de bien respirer. Tout geste qui va à contresens de cette nature ne doit pas être exagéré», prévient d'abord le coiffeur Hovig Etoyan, fondateur de son salon éponyme à Paris. «De manière générale, si vous les attachez trop souvent et trop fortement, vous finirez par déformer ce tombant naturel, et cela aura des conséquences», ajoute-t-il. Pour réaliser le sleek bun, le problème est double. «On les tire pour les plaquer puis on les noue : on crée donc une double tension à la fois sur le cuir chevelu et sur les longueurs», explique Hovig Etoyan. Certes, pour la queue-de-cheval, on ne noue pas, mais on tire. «À force, ces gestes vont non seulement provoquer des maux de cuir chevelu et l'empêcher de respirer, mais aussi accentuer la chute de cheveux. Si vous le faites un jour sur deux, cela peut devenir dangereux», avertit l'expert. Autre pratique à bannir : le coiffage sur cheveux mouillés. «Lorsqu'on le tire alors qu'il est imbibé d'eau, le cheveu peut paraître plus souple et plus étirable, mais quand il va sécher, il reprendra sa forme initiale et sera encore plus allongé, et donc, encore plus malmené», explique Hovig Etoyan. Et surtout, si l'on utilise des matières collantes et fixantes sur les racines, comme du gel ou de la laque, qui servent à créer ce fameux effet «propre et lisse», «faites un shampoing et un soin systématiquement, avertit le spécialiste. Ne dormez pas sans avoir retiré la matière.»

Comment moins transpirer Privilégier les fruits et les légumes

La transpiration peut devenir un désagrément estival non négligeable. Certaines règles simples permettent de limiter la casse. Précisions avec un médecin généraliste et un dermatologue. Pour limiter la casse, mieux vaut donc privilégier les fruits et les légumes, vers lesquels nous sommes généralement naturellement attirés en été. «Les fibres qu'ils contiennent n'ont pas besoin d'être beaucoup transformées par l'organisme et facilitent la digestion, commente Sophie Sun, médecin généraliste. Le concombre ou la pastèque, par exemple, sont très digestes et hydratent l'organisme». Par ailleurs, on pensera à boire beaucoup d'eau pour combler la perte hydrique causée par la transpiration. Le choix des vêtements que l'on porte en cas de fortes chaleurs a également une incidence sur la sudation. Jeremy Lupu, dermatologue, conseille d'opter pour des matières naturelles telles que le coton ou le lin, qui laissent passer l'air, contrairement aux matières synthétiques. «Des vêtements larges et amples sont aussi à privilégier aux vêtements serrés en contact direct avec la peau, qui entravent la régulation de la température corporelle et encouragent la transpiration»,

ajoute-t-il. Une chemise large en coton couvrant les bras permettra aussi de se protéger des rayons du soleil et de créer une zone d'ombre sur son corps. La Dr Sophie Sun, l'assure : le moyen le plus efficace de se rafraîchir est d'utiliser un brumisateur. «La chaleur a pour propriété physique de se diffuser et elle circule particulièrement bien à travers l'eau, précise-t-elle. C'est d'ailleurs pour cette raison que le corps en produit grâce au mécanisme de transpiration pour évacuer la chaleur efficacement.» Ainsi, en humidifiant le visage et le corps à l'aide d'un brumisateur, on imite ce mécanisme et on permet à la chaleur d'être évacuée plus rapidement qu'à travers une peau sèche. Enfin, certains cas de transpiration très importante, alors appelés hyperhidrose, peuvent faire l'objet de traitements médicaux. «Lorsque l'on observe un niveau de sudation extrêmement élevé, notamment dans certaines zones telles que les mains et les aisselles, nous pouvons avoir recours à des injections localisées de botox», note le dermatologue. Certains types de traitements au laser peuvent aussi être prescrits lorsque la transpiration devient socialement et physiquement invalidante.

FRÉQUENCE DE CONTAMINATION	
En agriculture conventionnelle	
LES PLUS CONTAMINÉS	
PLUS DE 90 %	Pêche/nectarine, cerise, pamplemousse céleri branche
DE 70 % À 90 %	Haricot vert, fraise, raisin, pomme
DE 50 % À 70 %	Melon, poivron, salade, fenouil, orange, épinard, framboise, carotte, tomate, aubergine, pomme de terre
LES MOINS CONTAMINÉS	
DE 20 % À 30 %	Figue, champignon, banane, navet, courge, betterave, concombre
DE 10 % À 20 %	Oignon, chou blanc, patate douce
MOINS DE 10 %	Asperge, kiwi, brocoli

LE MEDIATEUR MAGHREBIN
Quotidien National d'information
www.lemediateurmaghrebain.dz
Quotidien national d'information
édité par sarl dihia lilialam

Directeur de publication
Mesbah Hafid
Directeur Administratif
Chabane Nassim
Rédacteur en Chef
Keddouh Mohand Seghir
Directeur technique
Hamadi Lyes

Adresse Email:
lilialamsarldihia@gmail.com
Adresse:
N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger
Nombre de tirage :
2000

PUBLICITÉ
" Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité "
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.
Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien National d'information



Alger	36°	23°
Oran	32°	24°
Annaba	33°	24°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	04:12
Sunrise	05:51
Dhuhr	12:54
Asr	16:43
Maghrib	20:58
Isha	21:30

Mercredi 31 juillet 2024 - N°: 177 - Prix: 10 DA - Email: lemediateurmaghrebin454@gmail.com

EN VUE DE CRÉER UNE SOCIÉTÉ MIXTE SPÉCIALISÉE Sonatrach et Stream-Flo signent un protocole d'entente

La compagnie nationale, Sonatrach, a signé hier à Alger, un protocole d'entente et un accord de confidentialité avec la société canadienne Stream-Flo Industries Ltd, visant l'évaluation de l'opportunité de création d'une société mixte spécialisée dans la fabrication de composants pour l'industrie pétrolière et gazière, indique un communiqué de Sonatrach.



La cérémonie de signature s'est déroulée, au siège de la Sonatrach, en présence de son P-dg, Rachid Hachichi et du P-dg de la société canadienne, Mark McNeill. Ce Protocole d'Entente permettra aux deux parties de "cadre les travaux qui porteront sur l'évaluation de l'opportunité de création d'une société mixte, spécialisée dans la fabrication des composants de têtes de puits, têtes de production et des accessoires

d'équipements Oil & Gas", a-t-on expliqué. Le document a, dans ce sens, rappelé que Stream-Flo Industries Ltd est "un acteur reconnu à l'échelle internationale, disposant de moyens techniques et technologiques conséquents, ainsi que de l'expertise dans la fabrication, la maintenance et la commercialisation des composants de têtes de puits et têtes de production, de leurs accessoires et de la prestation de services liés". La signature de ce protocole d'entente, af-

firme le communiqué, s'inscrit dans le cadre de la stratégie de Sonatrach visant à renforcer sa maîtrise des processus inhérents à son plan de développement, notamment à travers la conclusion de partenariats à forte valeur ajoutée ayant pour objectif la fabrication à l'échelle locale d'équipements pétroliers de haute technologie et la fourniture des services qui leur sont liés, ainsi que la formation spécialisée, le transfert de connaissance, de savoir-faire et le transfert technologique.

Tipasa Fin des travaux du camp des jeunes entrepreneurs



Les travaux du camp des jeunes entrepreneurs organisé par le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) à l'École nationale supérieure de Management (ENSM) de Koléa ont été sanctionnés, lundi dernier, par une série de recommandations visant à encourager les jeunes à investir le monde de l'innovation et de l'entrepreneuriat en mettant à profit les différents mécanismes mis en place par l'Etat. Dans leurs recommandations, les participants venus de différentes wilayas du pays ont insisté sur "la nécessité d'accorder des points supplémentaires aux jeunes investisseurs sur la plateforme de l'investisseur relevant de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) afin de faciliter leur accès au foncier industriel". Les jeunes porteurs de projets ayant participé à cette rencontre de trois jours ont également appelé à "mettre en place un fichier national des formateurs dans le domaine de l'entrepreneuriat" et à "associer les auto-entrepreneurs aux projets publics". Présidant la cérémonie de clôture de cette édition, en compagnie du ministre de l'Economie et de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, le président du CSJ, Mustapha Hidaoui, a précisé que l'Algérie nouvelle misait sur des mécanismes tendant à créer de véritables entrepreneurs contrairement aux anciennes politiques qui mettaient en place des dispositifs sans aucune efficacité économique. Cette nouvelle vision, qui a vocation à associer les jeunes à la vie publique, repose sur la forte volonté politique affichée au sommet de l'Etat, a-t-il dit. Il s'agit là d'une expérience pionnière visant à créer un maximum d'entrepreneurs dans le cadre des start-up pour apporter la valeur ajoutée nécessaire à l'économie nationale, a-t-il expliqué. Ce camp a été marqué par des sessions de dialogue et de débat entre de jeunes entrepreneurs, des experts, des hommes d'affaires, des universitaires et des spécialistes, ce qui a permis de créer un réseau d'entrepreneurs à l'échelle nationale qui leur offrira à l'avenir des espaces d'échange d'expériences et de savoir-faire, a indiqué M. Hidaoui. Pour sa part, M. Oualid a souligné que les politiques gouvernementales actuelles étaient plus que jamais axées sur l'encouragement de l'entrepreneuriat et des initiatives individuelles des jeunes, assurant que son département ministériel était pleinement disposé à accompagner des initiatives telles que le camp des jeunes entrepreneurs. La politique gouvernementale vise à ancrer une culture de l'entrepreneuriat chez les jeunes, notamment les diplômés universitaires porteurs de projets innovants, a-t-il ajouté.

INCIDENT AU COMPLEXE GL1Z D'ARZEW

Aucun impact sur les capacités de production

Un incident, rapidement maîtrisé, s'est produit dans la nuit du dimanche à lundi au niveau d'une chaudière du complexe de liquéfaction de gaz (GL1Z) d'Arzew, indique Sonatrach dans un communiqué, précisant que l'incident n'a eu aucun impact sur les capacités de production du complexe. Cet incident survenu à

01h25 au niveau de l'une des six chaudières du complexe GL1Z d'Arzew "a endommagé cette chaudière et a causé des brûlures aux membres supérieurs d'un agent du complexe, évacué vers l'hôpital d'Oran et dont l'état est jugé stable", note-t-on de même source. L'incident s'est produit "lors du démarrage après déclenchement causé

par une coupure d'énergie électrique", ajoute Sonatrach qui affirme que "grâce à l'intervention des équipes de maintenance et d'inspection, la maîtrise de l'incident a été rapide et la reprise du fonctionnement du complexe a été entamée à partir de lundi 13h00 et ce, par l'utilisation des cinq autres chaudières disponibles".

CASH ASSURANCES

Augmentation du capital de 15 à 20 milliards de dinars

La Compagnie "Cash Assurances" a annoncé, hier, dans un communiqué, l'augmentation de son capital social de 33%, soit de 15 à 20 milliards de dinars, affirmant que cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie de développement de la compagnie. Réalisée par l'incorporation de réserves, d'un montant de cinq (05) milliards de dinars algériens, conformément aux résolutions de l'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 28 mars dernier, cette augmentation du capital social intervient "en droite ligne avec sa stratégie de développement responsable et ambitieuse", explique le communiqué. L'opération d'une "haute importance" s'inscrit dans le cadre de la "détermination" de la compagnie à renforcer, en permanence, "ses gages de performance et de solvabilité, et à continuer de décliner dans les meil-

leurs conditions l'ensemble des axes directeurs inscrits dans son plan stratégique 2024-2028", a-t-on souligné. Elle témoigne aussi de la "confiance et de l'engagement" des actionnaires de la compagnie qui "soutiennent fermement la société dans son objectif de consolider durablement son positionnement en tant qu'acteur de référence sur le marché national, inspirant par ses performances robustes et constantes, son esprit d'innovation, sa fiabilité et sa capacité à honorer ses engagements". Détenue par Sonatrach (actionnaire majoritaire), Nafal, la CAAR et la Compagnie centrale de réassurance (CCR), Cash Assurances avait enclenché en 2020 un processus de recapitalisation, à travers une augmentation de son capital social de 7,8 mds DA à 10 mds DA avant d'effectuer une nouvelle augmentation de 5 mds DA en 2023.

